



10

SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWELFTH YEAR

803 *rd* MEETING: 18 NOVEMBER 1957

ème SÉANCE: 18 NOVEMBRE 1957

DOUZIÈME ANNÉE

RECEIVED
17 JUL 1959
INDEX SECTION, LIBRARY

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/803)	1
Adoption of the agenda	1
The India-Pakistan question (<i>continued</i>)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/803)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Question Inde-Pakistan (<i>suite</i>)	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

* * *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

EIGHT HUNDRED AND THIRD MEETING

Held in New York, on Monday, 18 November 1957, at 3 p.m.

HUIT CENT TROISIÈME SÉANCE

Tenue à New-York, le lundi 18 novembre 1957, à 15 heures

President: Mr. Hashim JAWAD (Iraq).

Present: The representatives of the following countries: Australia, China, Colombia, Cuba, France, Iraq, Philippines, Sweden, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/803)

1. Adoption of the agenda.
2. The India-Pakistan question.

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

The India-Pakistan question (continued)

At the invitation of the President, Mr. V. K. Krishna Menon, representative of India, and Mr. Firoz Khan Noon, representative of Pakistan, took places at the Council table.

1. Mr. Krishna MENON (India): On the last occasion when we met, I stated, on behalf of the Government of India, that we would answer the mis-statements and misrepresentations made that day in full. There seemed to be some doubt regarding priority in this matter, but now, Mr. President, you have cleared it up. Unfortunately, we have seen a document [S/3911], circulated by the United Kingdom, the United States and others, the contents of which were known to us for a long time.

2. This draft resolution was circulated during the week-end. While I have no desire to speak on it because it has not been formally introduced, I understand from my advisers that once a draft resolution is documented, it becomes a "document in the case"; that is to say, it is not a private White Paper. This is a United Nations document. The draft resolution is before us. We have no doubt it will pass. I shall,

Président : M. Hashim JAWAD (Irak).

Présents : Les représentants des pays suivants : Australie, Chine, Colombie, Cuba, France, Irak, Philippines, Suède, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/803)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question Inde-Pakistan (suite)

Sur l'invitation du Président, M. V. K. Krishna Menon, représentant de l'Inde, et M. Firoz Khan Noon, représentant du Pakistan, prennent place à la table du Conseil.

1. M. Krishna MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*]: La dernière fois que nous nous sommes réunis, j'ai dit, au nom du Gouvernement de l'Inde, que nous répondrions de façon complète aux assertions et allégations erronées faites ce jour-là. Il semble que l'on ait éprouvé quelque doute concernant la priorité à cet égard, mais maintenant, Monsieur le Président, vous avez éclairci les choses. Malheureusement, nous avons vu un document [S/3911], distribué par le Royaume-Uni, les Etats-Unis et d'autres délégations, document dont le contenu nous est connu depuis longtemps.

2. Ce projet de résolution a été distribué au cours du week-end. Je n'ai pas l'intention, de prendre la parole à son sujet, car il n'a pas encore été présenté officiellement. Cependant, mes conseillers m'informent que, dès qu'un projet de résolution est publié, il s'ajoute au « dossier » de la question — c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une publication gouvernementale, mais d'un document des Nations Unies. Le projet de réso-

however, express our views very, very fully on this text. But, for the moment, all that I need say for the information of those who have not completely prejudged issues or who are not prejudiced in this matter is that we are totally opposed to it. We are totally opposed to it for the simple reason that it goes against the United Nations Charter.

3. This resolution which has now been introduced is not out of order. It is, however, not good manners. The sponsors could have waited. They could have waited until we answered the calumnies uttered by Pakistan. There is no worse calumny than quoting out of context, especially by a person who sits opposite me and is personally responsible for the sabotage, the murder that goes on in Jammu and Kashmir. We have evidence of that.

4. I propose to read to you telegrams just received, which say:

“Our police” — that is our provincial police — we do not engage the army — “captured last night” — that is the night of 17 November — “saboteurs entering Jammu and Kashmir territory from Sialkot, Pakistan. The arrests were made about 200 yards on our side of the Jammu-West Pakistan international frontier. . . .”

Let it be remembered that in the course of the discussions about the cease-fire, largely under the pressure of the United Kingdom — the representative who is sitting for the United Kingdom at present is not personally responsible — we did not draw a cease-fire line there, because the international frontier was there; we have driven the Pakistan army out of that area. The report of the incident to which I referred just now adds:

“... The two saboteurs arrested were carrying a package each; and a third, who ran away, had dropped his package. The captured saboteurs have stated that the two packages contained mines, and the third contained guncotton slabs fitted with time pencils.”

These time pencils are issues of the Pakistan Army.

5. We have not circulated the literature we have about their sabotage. We do not propose to circulate it to the Security Council. But for those who are interested, we propose to hand it over to them. The arrested persons are settled in Sialkot. We have the names of their accomplices, which for good reasons we are not prepared to disclose because they may be passed on — I do not say by whom — even if we give them in private, to the Government of Pakistan. And their families would be tortured.

“The arrested persons have admitted their complicity in five previous explosions in the Jammu area. . . .”

lution est devant nous. Nous ne doutons pas qu'il soit voté. J'exposerai toutefois de façon très complète ce que nous pensons de ce texte, mais, pour l'instant, tout ce que j'ai besoin de dire à ceux qui n'ont pas totalement préjugé la question et n'ont pas de parti pris dans cette affaire, c'est que nous y sommes absolument opposés. Nous y sommes absolument opposés pour la simple raison qu'elle va à l'encontre de la Charte des Nations Unies.

3. Le projet de résolution n'est pas irrecevable, mais il est distribué dans des conditions discourtoises. Ses auteurs auraient pu attendre. Ils auraient pu attendre que nous ayons répondu aux calomnies de la délégation du Pakistan. Il n'y a pas pire calomnie que des citations arrachées à leur contexte, surtout lorsqu'elles sont faites par l'homme assis en face de moi, qui est personnellement responsable des sabotages et assassinats actuellement perpétrés dans le Jammu et Cachemire. Nous avons la preuve de tels faits.

4. Je vais vous lire des télégrammes qui viennent de nous parvenir. En voici le texte :

« Notre police — c'est-à-dire notre police provinciale : nous ne faisons pas intervenir l'armée — a capturé la nuit dernière — c'est-à-dire la nuit du 17 novembre — des saboteurs venant de Sialkot (Pakistan) alors qu'ils pénétraient dans le territoire du Jammu et Cachemire. Les arrestations ont été opérées du côté indien, à 200 yards environ de la frontière internationale entre le Jammu et le Pakistan occidental... »

Il faut se rappeler qu'au cours des discussions sur la suspension d'armes et, pour une large part, sous la pression du Royaume-Uni — le représentant qui occupe actuellement ici le siège du Royaume-Uni n'est pas personnellement responsable — nous n'avons pas tracé de ligne de démarcation à cet endroit, où passe la frontière internationale ; nous avons chassé l'armée pakistanaise de cette zone. Le rapport sur l'incident que je viens de mentionner ajoute :

« ... Deux des saboteurs transportaient chacun un paquet au moment où ils ont été arrêtés, et un troisième, qui a pris la fuite, avait laissé tomber son paquet. Les saboteurs capturés ont déclaré que les deux paquets contenaient des mines et que le troisième contenait des plaques de fulmicoton, munies de détonateurs à retardement. »

Ces détonateurs à retardement font partie de l'équipement de l'armée pakistanaise.

5. Nous n'avons pas diffusé la documentation que nous possédons sur les sabotages opérés par ces gens. Nous n'avons pas l'intention de la faire distribuer au Conseil de sécurité, mais nous sommes prêts à la montrer à ceux que cela intéresse. Les personnes arrêtées résident à Sialkot. Nous avons les noms de leurs complices, que, pour de bonnes raisons, nous nous abstenons de divulguer, car ces renseignements pourraient être transmis — je ne dis pas par qui — même s'ils étaient communiqués à titre confidentiel, au Gouvernement du Pakistan. Et leurs familles seraient torturées.

« Les personnes arrêtées ont avoué leur complicité dans cinq explosions qui ont eu lieu antérieurement dans la région de Jammu... »

We refer only to some of the explosions. If the whole list of the sabotage acts were to be recited before this Council, and if there were any justice in this world, this problem would not be dealt with in the way it is dealt with.

“... They were sent by ‘X’” — I will not give the name because I do not want to do so just now — “of the Pakistan Intelligence Branch at Sialkot, and they were all men who are trained in sabotage work.”

6. The Security Council will remember that in February 1957 when, in the hope of convincing you, in the hope that you will not just vote according to the cold-war pattern, but otherwise, we pointed out that large numbers of people were trained in sabotage. They were thrown back into the civilian population in Pakistan.

7. On 14 November, Mr. Daultana, who, I understand, is the Minister of Defence in Pakistan, said:

“The mission of the Muslim League” — not of the Pakistan Government — “will remain unfulfilled until the State of Jammu and Kashmir, where Muslims formed an overwhelming majority, becomes part of Pakistan. . . .”

We are never prepared to agree that because a person's religion is “X”, “Y” or “Z”, he therefore must belong to a particular State.

“... The Muslim League will continue its struggle for the Muslims of Kashmir as without Kashmir the boundaries of Pakistan were incomplete.”

8. Speaking again in Sagodha on 14 November, Mr. Daultana said:

“If peaceful methods of solution” — that is what we came here for under Chapter VI of the Charter — “(of the Kashmir problem) fail, the people of Pakistan will be justified to seek other ways to secure for their brethren the right of self-determination.”

9. I communicate to the Security Council the policy of the Government of India, as I consider it. No Government can speak for Governments in the future, not even the British Government. After all no Government that is a parliamentary Government can speak for the Governments of the future. But I state solemnly on behalf of our Government that we do not use violence to exercise our political rights. What is more, for seven years we asked these people to enter into a no-war agreement. Mr. Daultana said:

“If peaceful methods” — that is, the methods you are supposed to be trying — “of solution (of the Kashmir problem) fail, the people of Pakistan will be justified to seek other ways to secure for their brethren the right of self-determination.”

10. Where is this brethren business to be extended? Must it extend from Malaya, Indonesia or, as was

Nous ne faisons état que de certaines des explosions. Si la liste complète des actes de sabotage devait être lue devant le Conseil et s'il y avait une justice en ce monde, la solution de ce problème ne serait pas recherchée de la manière dont elle l'est actuellement.

«... Ils ont été envoyés par X — je ne donnerai pas le nom, car je ne veux pas le faire maintenant — des services de renseignements pakistanais de Sialkot, et tous ces hommes avaient été entraînés à des actes de sabotage.»

6. Les membres du Conseil se rappelleront que, en février 1957, dans l'espoir de les convaincre, dans l'espoir qu'ils ne voteraient pas comme la « guerre froide » amène à le faire, mais autrement, nous avons expliqué que l'on entraînait un grand nombre de gens au sabotage. On les a ensuite mêlés à la population civile pakistanaise.

7. Le 14 novembre, M. Daultana, qui est, si je comprends bien, le Ministre de la défense du Pakistan, a déclaré :

«La mission de la Ligue musulmane — il n'a pas dit : du Gouvernement pakistanais — ne sera pas remplie tant que l'Etat de Jammu et Cachemire, où les musulmans sont en écrasante majorité, ne sera pas devenu partie intégrante du Pakistan...»

Nous n'admettons pas, pour notre part, que, parce qu'une personne est de telle ou telle religion, elle doit nécessairement appartenir à tel ou tel Etat.

«... La ligue musulmane poursuivra sa lutte en faveur des musulmans du Cachemire, car, sans le Cachemire, le Pakistan n'aurait pas ses frontières naturelles.»

8. Prenant de nouveau la parole à Sagodha, le 14 novembre, M. Daultana a déclaré :

«Si les méthodes pacifiques — n'est-ce pas pour rechercher de telles méthodes que nous sommes ici, conformément au Chapitre VI de la Charte ? — ne permettent pas de résoudre le problème du Cachemire, le peuple du Pakistan sera fondé à rechercher d'autres moyens d'assurer à ses frères le droit de disposer d'eux-mêmes.»

9. J'expose au Conseil de sécurité la politique du Gouvernement de l'Inde telle que je la comprends. Aucun gouvernement ne peut parler pour les gouvernements de l'avenir, même pas le Gouvernement britannique. Aucun gouvernement, je veux dire aucun gouvernement parlementaire, ne peut parler pour les gouvernements de l'avenir. Je déclare solennellement, au nom de notre gouvernement, que nous n'employons pas la violence pour faire valoir nos droits politiques. Qui plus est, nous demandons depuis sept ans que l'on conclue avec nous un accord de renonciation à la guerre. Or, M. Daultana a déclaré :

«Si les méthodes pacifiques — c'est-à-dire les méthodes que vous êtes censés essayer d'appliquer — ne permettent pas de résoudre le problème [du Cachemire], le peuple du Pakistan sera fondé à rechercher d'autres moyens d'assurer à ses frères le droit de disposer d'eux-mêmes.»

10. Jusqu'où iront donc ces entreprises fraternelles ? Iront-elles jusqu'en Malaisie, jusqu'en Indonésie, ou,

said by the original founder of Pakistan, Mr. Jinnah, right up to Turkey? Some of our foremost citizens are highly respected members of the Muslim faith. And so would you, Mr. President, say the same. But the Minister of Defence made the statement:

“ If peaceful methods . . . fail the people of Pakistan will be justified to seek other ways to secure for their brethren the right of self-determination.”

11. Then Mr. Chundrigar, now the Prime Minister of Pakistan, who had been out of the Government for a long time and who was formerly Commerce Minister, said on 15 November:

“ I can assure my people that in this regard we shall spare no pains nor shirk any sacrifice to secure for the people of Kashmir their rights. The spirit of liberty cannot be contained.”

These are only extracts from those statements — we cannot afford to have the whole of the speeches sent by telegram — which have come over just as I was coming to the meeting.

12. We deeply regret that this draft resolution is on the initiative of the United Kingdom. They wanted to put this resolution a month ago, but they were afraid. There is a streak in the United Kingdom of a liberal character. You can stop me, Mr. President, if I am saying anything wrong. I am not using one unparliamentary expression. The United Kingdom was afraid that in view—

13. The PRESIDENT: Mr. Menon, I understood from what transpired at the last meeting that you were going to answer the speech delivered to the Council by the representative of Pakistan. I note that you are now speaking about a draft resolution which has not yet been introduced by any member of the Council. I wish to draw your attention to the fact that unless a resolution is introduced, I cannot unfortunately allow anybody to comment on it. For that reason, I wish that you now proceed with the statement which you promised to make in that respect.

14. Mr. Krishna MENON (India): I am familiar with the procedure of the Security Council. I am entitled to speak on a draft resolution that has been publicly circulated. I am not referring to its contents. I am only referring to the tabling of a draft resolution by the United Kingdom. This draft resolution was circulated to the members of the Security Council. This document is not marked “ secret ” or “ confidential ”; it was distributed all over the place. I read it in the press first and I asked for a copy of it. In view of the fact that there is a document of this character, I do not see how you can object to my statement. It makes no difference. It is no use my labouring this point. We all know the votes of this Council. Often it does not matter what one says. This matter, however, cannot be decided by votes alone. It will be decided by the peoples of Jammu and Kashmir. They know where they want to go; they know where they want to be. I shall not go into the substance of the draft

ainsi que l'a dit le fondateur du Pakistan, M. Jinnah, jusqu'en Turquie même ? Certains de nos citoyens les plus éminents sont des musulmans hautement respectés. Vous le diriez vous-même, Monsieur le Président. Or, le Ministre de la défense du Pakistan a déclaré :

« Si les méthodes pacifiques ne permettent pas de résoudre le problème, le peuple du Pakistan sera fondé à rechercher d'autres moyens d'assurer à ses frères le droit de disposer d'eux-mêmes. »

11. Puis, M. Chundrigar, maintenant premier ministre du Pakistan, qui depuis longtemps ne faisait pas partie du gouvernement et qui a été précédemment Ministre du commerce, a déclaré le 15 novembre :

« Je peux assurer mon peuple qu'à cet égard nous n'épargnerons aucun effort et ne reculerons devant aucun sacrifice pour assurer aux populations du Cachemire l'exercice de leurs droits. L'esprit de liberté ne peut être enchaîné. »

Ce ne sont là que des extraits de ces déclarations — nous ne pouvons nous permettre de faire envoyer par télégramme le texte complet des discours — qui nous sont parvenus au moment même où je me rendais à la séance.

12. Nous regrettons profondément que le Royaume-Uni ait pris l'initiative du projet de résolution dont le Conseil est saisi. La crainte l'a empêché de présenter cette résolution il y a un mois. Il y a toujours, au Royaume-Uni, une trace de libéralisme. Vous pouvez m'arrêter, Monsieur le Président, si je dis quoi que ce soit de déplacé, mais je n'emploie aucune expression qui ne soit du langage parlementaire. Le Royaume-Uni a craint qu'en raison...

13. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Monsieur Menon, je pensais, d'après ce qu'on a pu comprendre à la précédente séance, que vous alliez répondre à la déclaration faite devant le Conseil par le représentant du Pakistan. Je constate que vous parlez maintenant d'un projet de résolution qui n'a encore été présenté par aucun membre du Conseil. Je me permets de vous faire remarquer qu'il ne m'est malheureusement pas possible de laisser présenter des observations sur une résolution avant qu'elle ait été présentée. C'est pourquoi je vous prie de vous en tenir à la déclaration que vous aviez promis de faire.

14. M. Krishna MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*] : Je n'ignore pas la procédure du Conseil de sécurité. J'ai le droit de parler d'un projet de résolution qui a été distribué publiquement. Je ne discute pas de son contenu. Je mentionne seulement le fait qu'il est présenté par le Royaume-Uni. Ce projet de résolution a été distribué aux membres du Conseil de sécurité. Il n'est pas marqué « secret » ou « confidentiel »; il a été remis à tout le monde. J'en ai d'abord lu le texte dans la presse, et j'en ai demandé un exemplaire. Etant donné que ce document existe, je ne vois pas comment vous pouvez trouver à redire à ma déclaration. Cela ne change rien. Il est inutile d'insister là-dessus. Nous savons tous comment le Conseil votera. Souvent, ce que l'on dit importe peu. Pourtant, la question ne peut être réglée seulement par des votes. Elle le sera par les habitants du Jammu et Cachemire, qui savent ce qu'ils veulent et de quel côté ils désirent se ranger. Je n'entrerai pas dans les détails du projet de résolu-

resolution. I propose to answer Pakistan in full later. The fact that the Foreign Minister of Pakistan says he knows nothing about the sabotage and the violence does not convince us. We know the Foreign Minister of Pakistan. The fact that the Pakistan Government says that it knows nothing about it does not convince anybody—because it is on the record that Pakistan denied in the Security Council the fact of the invasion and intervention undertaken by it, a fact which was later confirmed by the United Nations Commission.

15. Therefore, the continuing process of sabotage, the continuing process of subversion, the continuing phases of the new war, enjoin upon the Security Council a different action. We have spoken very mildly on this matter, both publicly and privately, in the hope that if there are difficulties they may be smoothed over, or that they will not be aggravated, but we have apparently been fooled in this matter.

16. In obedience to your ruling, I do not refer to the contents of the draft resolution. If you say that the appearance of the draft resolution itself means nothing, then I am prepared to withdraw what I have said. But the document is here. Why was it put before me on my table? Was it a mistake on the part of the Secretariat? Apparently not. It is a public document; it is numbered S/3911. All I say is that the main sponsor of the draft resolution—that is, the United Kingdom—should have waited at least until it had heard out reply before this was published. I know it will be said that this has been going on for a long time. It has been going on for ten years; it will go on for a long time presumably. What is more, I pointed out to you, Sir, both as President of the Security Council here and outside the Security Council, that acts of sabotage are going on. I forgot to say that we arrested a Pakistan *havildar* who has come over the cease-fire line—a non-commissioned officer.

17. The PRESIDENT: I consider that the representative of India has finished his statement. I call on the representative of the United States.

18. Mr. WADSWORTH (United States of America): I have listened carefully to the remarks of the representative of India. I should like to reserve the right to comment after I have seen the text, although I must confess that my delegation regrets the tone he has seen fit to adopt.¹ At this point I should like simply to introduce the draft resolution.

19. The Council is now coming to the completion of an extensive new debate on the Kashmir problem. The representatives of India and Pakistan have presented their respective cases. The members of the Council have expressed themselves on the issues and on the type of action they thought the Council should take. The representatives of India and Pakistan have had a further opportunity to comment subsequent to the observations of the members of the Council.

¹ On the initiative of the representative of India, changes were subsequently made in the text of his speech and are incorporated in the present record.

tion, et je me propose de répondre plus tard, longuement, au redressant du Pakistan. Le Ministre des affaires étrangères du Pakistan ne nous convainc pas lorsqu'il prétend tout ignorer des sabotages et des violences dont j'ai parlé. Nous connaissons le Ministre des affaires étrangères du Pakistan. Le Gouvernement pakistanais a beau dire qu'il ignore tout, cela ne convainc personne, car il est établi — cela figure dans les procès-verbaux — que le Pakistan a nié devant le Conseil de sécurité le fait de l'invasion et de l'intervention pakistanaises, qui a été ultérieurement confirmé par la Commission des Nations Unies.

15. Nous estimons donc que la poursuite du sabotage, la poursuite de la subversion, et la poursuite de la guerre par des moyens différents, obligent le Conseil de sécurité à agir autrement. Nous avons adopté une attitude très modérée en la matière, tant en public qu'en privé, dans l'espoir que certaines difficultés pourraient être aplanies, ou en tout cas pourraient ne pas s'aggraver, mais on s'est manifestement joué de nous.

16. Conformément à votre décision, Monsieur le Président, je ne parlerai pas de la teneur du projet de résolution. Si vous jugez que la distribution du projet ne signifie rien en elle-même, je suis disposé à retirer ce que j'ai dit. Mais ce document, je l'ai devant moi. Pourquoi me l'a-t-on distribué ? Est-ce une erreur de la part du Secrétariat ? Apparemment non. C'est un document officiel ; il porte la cote S/3911. Je prétends simplement que le principal auteur du projet de résolution — c'est-à-dire le Royaume-Uni — aurait dû au moins attendre que j'aie répondu avant de publier le document. On me dira peut-être que l'affaire se prolonge. Je le sais. Elle dure depuis 10 ans, et elle durera sans doute longtemps encore. D'autre part, je vous ai fait observer, Monsieur, tant ici en votre qualité de Président du Conseil qu'en dehors du Conseil que le sabotage se poursuit. J'ai oublié de dire que nous avons arrêté un *havildar* (sous-officier) pakistanais qui avait traversé la ligne de suspension d'armes.

17. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je pense que le représentant de l'Inde a terminé sa déclaration. Je donne la parole au représentant des Etats-Unis.

18. M. WADSWORTH (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : J'ai écouté attentivement les observations du représentant de l'Inde. Je me réserve le droit de faire connaître mon point de vue à leur sujet dès que j'en aurai vu le texte, mais je voudrais dire d'ores et déjà que ma délégation en regrette le ton¹. A présent, je voudrais seulement présenter le projet de résolution.

19. Le nouveau long débat qui vient de se dérouler sur le problème du Cachemire approche de son terme. Les représentants de l'Inde et du Pakistan ont exposé leurs thèses respectives. Les membres du Conseil ont fait connaître leur opinion sur les problèmes et sur les mesures qu'à leur avis le Conseil devrait prendre. Après les membres du Conseil, les représentants de l'Inde et du Pakistan ont eu la possibilité d'intervenir une seconde fois.

¹ Sur l'initiative du représentant de l'Inde, des modifications ont été ultérieurement apportées au texte de sa déclaration, lesquelles sont incorporées dans le présent compte rendu.

20. There is now before the Council a draft resolution proposed by Australia, Colombia, the Philippines, the United Kingdom, and the United States. This draft resolution is designed to give concrete expression to the views which were stated by most of the members of the Council. It is my purpose now to introduce the draft resolution.

21. The draft resolution begins with an expression of thanks and appreciation to Ambassador Jarring for his report [S/3821] and his helpful service to the Council in undertaking the missions we entrusted to him on 21 February. Members of the Council, as well as the representatives of India and Pakistan, have reflected their confidence in him during the course of the discussion, and it is proper that he should be given recognition in the resolution.

22. The draft resolution then notes that the representatives of India and Pakistan have again indicated their willingness to co-operate with the United Nations in finding a peaceful solution to this problem. Ambassador Jarring informed us of this in his report, and both countries have reiterated it before the Council. This is an important fact. The differences between Pakistan and India over Kashmir were brought to the United Nations shortly after they first arose. The willingness to seek a solution through peaceful means, whether such peaceful means are agreed upon in this Council or between the parties—utilizing the conciliatory processes of the United Nations—is still a matter of encouragement. It reflects the political maturity and sense of international community and responsibility of both States.

23. The next paragraph reflects an important element that has emerged from the discussions in the Council this year—the fact that both India and Pakistan continue to accept the resolutions adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan on 13 August 1948 [S/1100, para. 75] and 5 January 1949 [S/1196, para. 15]. This position was stated by both of them in our discussions in January and February. Ambassador Jarring noted this fact and undertook to find a solution to the problems that had arisen in connexion with their implementation. As we have stated before in this Council, the fact that Ambassador Jarring was not able to find such a solution should not be any reflection on his desire or on his ability to do so.

24. The representatives of the two Governments have reaffirmed that acceptance at this series of Council meetings and have expressed a desire to see progress made under them. I have been struck, in fact, by the great degree to which the speeches of both of them turned on problems of implementing these resolutions rather than on the substance of the resolutions themselves. Thus, even though there has been a passage of time, even though the attitude has been expressed that conditions have changed, and even though we have heard about difficulties which have appeared in the past on implementation, this “area of agreement” which I mentioned in my first intervention does remain.

25. I made the following statement during that first intervention:

20. Le Conseil est saisi d'un projet de résolution présenté par l'Australie, la Colombie, les Etats-Unis d'Amérique, les Philippines et le Royaume-Uni, qui se sont efforcés de refléter de façon concrète les opinions exprimées par la plupart des membres du Conseil. Je désire maintenant présenter ce texte.

21. Le projet commence par remercier M. Jarring de son rapport [S/3821] et de l'aide qu'il a apportée au Conseil en s'acquittant de la mission qui lui avait été confiée le 21 février. Les membres du Conseil, de même que les représentants de l'Inde et du Pakistan, ont déclaré au cours de la discussion qu'ils avaient pleine et entière confiance en M. Jarring; il convient de le dire officiellement dans la résolution.

22. Le Conseil note ensuite que les représentants de l'Inde et du Pakistan ont à nouveau exprimé le désir sincère de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies pour rechercher une solution pacifique du problème. M. Jarring nous en a informés dans son rapport, et les deux pays l'ont répété devant le Conseil. C'est là un fait important. Le litige entre le Pakistan et l'Inde au sujet du Cachemire a été porté à l'attention des Nations Unies peu de temps après qu'il a surgi. Il est encourageant de voir les parties désireuses de parvenir à une solution par des moyens pacifiques, que ces moyens soient déterminés au sein du Conseil ou entre les parties, grâce aux procédures de conciliation des Nations Unies. Un tel désir témoigne de la maturité politique et du sens des responsabilités internationales des deux Etats.

23. Le paragraphe suivant traite d'un élément important qui s'est dégagé des discussions du Conseil cette année. Je veux parler du fait que l'Inde et le Pakistan continuent tous deux à accepter les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan en date du 13 août 1948 [S/1100, par. 75] et du 5 janvier 1949 [S/1196, par. 15]. Les deux parties se sont exprimées en ce sens lors de nos débats de janvier et février. M. Jarring en a pris acte et a essayé de trouver une solution aux problèmes que leur application a soulevés. Comme nous l'avons déjà déclaré devant le Conseil, le fait que M. Jarring n'est pas parvenu à trouver cette solution ne met pas en cause son désir d'y parvenir ou son aptitude à le faire.

24. A la présente série de séances du Conseil, les représentants des deux gouvernements ont réaffirmé qu'ils acceptaient ces résolutions et se sont déclarés prêts à faire progresser leur mise en œuvre. En fait, j'ai été très frappé de voir que les deux représentants se sont plus étendus sur les difficultés d'appliquer ces résolutions que sur la teneur même des résolutions. Ainsi, bien que beaucoup de temps ait passé, que la situation, nous a-t-on dit, ait changé, et bien que l'on nous ait parlé des difficultés éprouvées dans la mise en œuvre de ces résolutions, la « zone d'accord » dont j'ai parlé dans ma première intervention demeure.

25. J'avais alors déclaré :

“The present case is different from that of many problems which are brought before the Security Council: We are fortunate in having an area of agreement — and a large one — between the parties and with the Council. There are, of course, many complexities to the Kashmir question, and I do not in any way wish to minimize the difficulties lying in the way of reaching a final solution. We would delude ourselves if we did so. Nevertheless, there does exist in the resolutions adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan an agreement for resolving this conflict. That agreement calls for the following action: first, for a cease-fire order; second, for a truce agreement; third, for the accession of the State of Jammu and Kashmir to India or to Pakistan to be decided through the democratic method of a free and impartial plebiscite. These are the basic elements of the Commission's resolutions, which both India and Pakistan accepted, and which the Council has repeatedly endorsed. They are obligations which have been recognized by the parties for nine years. And both parties have reaffirmed their recognition of these obligations” — or as the representative of India has repeatedly stated, “these engagements” — “before the Council this year, as Ambassador Jarring pointed out in his report. Under these circumstances the Council's most constructive contribution will undoubtedly be to help implement the resolutions.” [797th meeting, para. 31.]

I believe that the debate has borne out this opinion.

26. I am sure we all recognize that no final settlement of the Kashmir problem can be reached except on an amicable basis acceptable to both parties. It is quite impossible for this Council to push any sovereign nation into an action which it refuses to take. In the absence of some other mutually acceptable solution, the Security Council's clear responsibility, in our view, is to help the parties make the Commission's resolutions a reality. While there may be strong differences of opinion — and there are — over which aspect of the resolutions is causing the most difficulties, those concerned certainly must, in the light of their engagements, agree that every effort should be made to make them effective.

27. The fact, of course, is that progress in this direction has been slow — one might say almost nonexistent. The next paragraph of the draft resolution refers to the Council's concern about this. The consistent view of the Council, expressed in its resolutions of 14 March 1950 [S/1469], 30 March 1951 [S/2017/Rev.1], 10 November 1951 [S/2392], 23 December 1952 [S/2883] and 21 February 1957 [S/3793], that demilitarization is an important goal that would help towards a resettlement, is then restated in the draft resolution. For we are still confident that a reduction in the number of troops in the area would in itself be a forward step in improving relationships.

28. The final paragraph of the preamble recalls previous resolutions adopted by the Security Council

«En l'occurrence, contrairement à ce qui s'est passé dans de nombreux autres cas portés devant le Conseil de sécurité, nous avons la chance qu'il y ait une zone d'accord appréciable entre les parties et au Conseil. Certes, la question du Cachemire est fort complexe, et je ne méconnaiss nullement les difficultés auxquelles se heurte la solution définitive du problème. Si nous les méconnaissions, nous nous bercerions de vaines espérances. Il n'empêche que les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan renferment déjà un accord en vue de la solution du conflit. Cet accord prévoit les étapes ci-après : premièrement, une suspension d'armes ; deuxièmement, un accord de trêve ; troisièmement, l'accession de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde ou au Pakistan, à la suite d'une décision prise lors d'un plébiscite libre et impartial organisé selon les méthodes démocratiques. Tels sont les éléments fondamentaux des résolutions de la Commission des Nations Unies qui ont été acceptés à la fois par l'Inde et par le Pakistan et que le Conseil a approuvés à diverses reprises. Il s'agit d'obligations que les parties reconnaissent depuis neuf ans. Ainsi que M. Jarring le fait ressortir dans son rapport, les deux parties ont réaffirmé cette année devant le Conseil qu'elles reconnaissent ces obligations — ou ces « engagements », comme l'a plusieurs fois déclaré le représentant de l'Inde. Dans ces conditions, le Conseil ne saurait assurément faire œuvre plus utile que d'aider à appliquer les résolutions de la Commission.» [797^e séance, par. 31.]

Je crois que le débat a confirmé le bien-fondé de cette opinion.

26. Nous reconnaissons tous, j'en suis sûr, qu'un règlement définitif du problème du Cachemire ne peut résulter que d'un accord à l'amiable acceptable pour les deux parties. Le Conseil ne peut absolument pas contraindre une nation souveraine à des actes auxquels elle se refuse. A défaut de toute autre solution acceptable pour les deux pays, le Conseil de sécurité a manifestement le devoir d'aider les parties à traduire dans les faits les résolutions de la Commission. Les parties, je ne le conteste pas, sont loin de s'accorder sur l'aspect des résolutions qui suscite le plus de difficultés, mais elles doivent convenir, étant donné les engagements qu'elles ont contractés, qu'il faut s'efforcer de les appliquer.

27. Il est de fait que les progrès en ce sens ont été lents, pour ne pas dire presque inexistants. L'alinéa suivant du projet de résolution indique combien le Conseil s'inquiète de cette situation. Dans ses résolutions du 14 mars 1950 [S/1469], du 30 mars 1951 [S/2017/Rev. 1], du 10 novembre 1951 [S/2392], du 23 décembre 1952 [S/2883] et du 21 février 1957 [S/3793], le Conseil a toujours exprimé l'avis que la démilitarisation était un objectif important qui favoriserait une solution ; cette opinion est donc réaffirmée dans le considérant suivant du projet de résolution. Nous estimons toujours, en effet, qu'une réduction des forces stationnées dans la région serait une des mesures propres à améliorer les relations entre les parties.

28. Le dernier considérant rappelle les résolutions adoptées antérieurement par le Conseil de sécurité et

and the Commission for India and Pakistan on this subject.

29. I now come to the operative paragraphs.

30. Operative paragraph 1 expresses a sentiment common to the resolutions which the Council adopts on many issues. The actual language here comes from the first resolution of the Security Council on Kashmir (17 January 1948²) and from the first resolution of the Commission (13 August 1948). Both of these resolutions, as has been repeatedly said, were accepted by the parties. India and Pakistan have reiterated their intention to seek a peaceful solution and to adhere to a pacific approach. This request in the draft resolution before you accords with their own expressions of intentions. It is made with the earnest desire that both parties do their utmost to assure the most favourable conditions for friendly relations between them and for reaching a solution to this problem.

31. Operative paragraph 2 embodies concrete action that the Council should take to help bring about implementation of these resolutions which have been agreed to. It calls upon the United Nations Representative for India and Pakistan to renew his efforts. It authorizes him, for one thing, to make any recommendation to the parties for further action which he considers desirable in connexion with part I of the Commission's resolution of 13 August 1948, having regard to his third and fifth reports [S/2611 and S/2967] and having regard to Mr. Jarring's report [S/3821]. We hope that through this means the questions which have been raised about the status of implementation of the "cease-fire order" can be resolved. This paragraph goes on to request the United Nations Representative to enter into negotiations with India and Pakistan in order to implement part II. In particular he is asked to seek agreement on a reduction of forces on each side of the cease-fire line to a specific number, arrived at on the basis of the relevant Security Council resolutions and having regard to his fifth report.

32. There is nothing new about having the Council ask the United Nations Representative to make an attempt to implement part II of the resolution of 13 August 1948. Over the past years there have been extensive efforts to implement part II. Both India and Pakistan have previously consulted with the United Nations Representative to bring this about, or to achieve "demilitarization", as it has most often been referred to recently. Most of the United Nations Representative's work has been concentrated on this problem. It is clearly important for the Council to continue to lay stress on bringing this about. Agreement on a reduction of forces on each side of the cease-fire line would, we believe, help to reduce the tensions which have been reflected there, help bring about an "atmosphere favourable to the promotion of further negotiations", and help bring us nearer to a final solution of the Kashmir problem.

² *Official Records of the General Assembly, Third Session, Supplement No. 2, chapter 5, section C.*

les résolutions de la Commission pour l'Inde et le Pakistan.

29. J'en viens maintenant aux paragraphes du dispositif.

30. On retrouve, dans le paragraphe premier, des idées que le Conseil exprime dans ses résolutions sur de nombreux problèmes. Les termes sont empruntés à la première résolution du Conseil de sécurité sur le Cachemire (17 janvier 1948²) et à la première résolution de la Commission (13 août 1948), textes qui, tous deux, comme on l'a dit et redit, ont été acceptés par les parties. L'Inde et le Pakistan ont réaffirmé leur désir de rechercher une solution pacifique et de s'en tenir à des moyens pacifiques. La demande que le Conseil de sécurité formule dans le présent projet correspond aux intentions exprimées par les deux pays. Le Conseil souhaite sincèrement que les deux parties fassent tout en leur pouvoir pour créer les conditions les plus favorables à des relations amicales entre elles et à une solution du problème.

31. Le paragraphe 2 du dispositif précise les mesures concrètes que le Conseil doit prendre pour aider à la mise en œuvre des résolutions que les deux parties ont acceptées. Le Conseil y invite le représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan à poursuivre ses efforts. Il l'autorise, d'une part, à recommander aux parties toutes nouvelles mesures qu'il juge souhaitables dans le cadre de la première partie de la résolution de la Commission en date du 13 août 1948, compte tenu de ses troisième et cinquième rapports [S/2611 et S/2967] et du rapport de M. Jarring [S/3821]. Nous espérons qu'ainsi les problèmes qu'a soulevés la mise en œuvre de l'ordre de suspension d'armes pourront être résolus. D'autre part, le Conseil prie le représentant des Nations Unies d'entamer des négociations avec l'Inde et le Pakistan afin de mettre en œuvre la deuxième partie de la résolution. Il lui demande en particulier de s'efforcer de conclure un accord sur la réduction des forces déployées de part et d'autre de la ligne de suspension d'armes à un chiffre qui sera fixé conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et compte tenu du cinquième rapport du représentant des Nations Unies.

32. Il n'y a rien de nouveau dans le fait que le Conseil demande au représentant des Nations Unies d'essayer de mettre en œuvre la deuxième partie de la résolution du 13 août 1948. Au cours des dernières années, on a fait des efforts considérables en vue d'appliquer cette deuxième partie. L'Inde et le Pakistan ont eu tous deux des consultations avec le représentant des Nations Unies à cette fin ou, comme on l'a souvent dit ces temps derniers, en vue d'effectuer la « démilitarisation ». C'est sur ce point qu'ont porté principalement les efforts du représentant des Nations Unies. Il importe manifestement que le Conseil continue à insister sur ce point. Nous croyons que, si l'on parvenait à s'accorder sur une réduction des forces de part et d'autre de la ligne de suspension d'armes, on favoriserait une diminution de la tension qui s'est manifestée, on créerait un « climat propice à de nouvelles négociations », et l'on ferait un pas vers le règlement définitif de la question du Cachemire.

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, troisième session, Supplément n° 2, chap. 5, sect. C.*

33. In operative paragraph 3, the Governments of India and Pakistan are asked to extend their co-operation to the United Nations Representative and to co-operate in formulating early agreement on demilitarization procedures to be implemented within a three months' period thereafter. Both Governments have extended their cordial co-operation to United Nations representatives in the past, and I am hopeful they will do so again.

34. Finally, we have not attempted to specify too narrowly or in too much detail how the United Nations Representative should carry out his mission. The draft resolution asks him to report "as soon as possible". It leaves him discretion in the manner in which he approaches his task. Dr. Graham has demonstrated his wisdom and ability in the past, and he can be relied upon to do an effective job now. In this he has the firm support of the United States Government.

35. In conclusion, I would like to repeat one paragraph of my statement of 25 October:

"We believe that a final solution to this problem can only be of benefit to both parties. It is in this spirit that I have spoken. We have concentrated on the most favourable aspects of the issue in the hope that we may encourage progress towards its solution and an improvement in relations between these two great Asian countries." [797th meeting, para. 41.]

36. The PRESIDENT: I call on the United Kingdom representative.

37. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): I notice, Mr. President, that the representative of India is not in his place at the Security Council table. I wonder whether we should not send word outside, in case the representative of India wishes to join the meeting.

38. The PRESIDENT: I see that the representative of India is now in his seat, and I presume that that answers the United Kingdom representative's question.

39. Mr. Krishna MENON (India): May I speak, Mr. President?

40. The PRESIDENT: I have already called on the United Kingdom representative, and I ask him to proceed with his statement.

41. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): If the representative of India wishes to speak, I should be perfectly prepared to give way to him. It was because he was not in the room when you called on me, Mr. President, that I suggested that we might send word to him.

42. The PRESIDENT: In accordance with the desire of the United Kingdom representative, I call on the representative of India.

43. Mr. Krishna MENON (India): For reasons of security, it is not possible for us to place before the Council large numbers of facts at our disposal. For

33. Dans le paragraphe 3 du dispositif, le Conseil demande aux Gouvernements de l'Inde et du Pakistan de coopérer avec le représentant des Nations Unies en vue de conclure sans retard un accord sur les modalités de la démilitarisation, qui devrait être effective dans les trois mois qui suivront la conclusion dudit accord. Les deux gouvernements ont apporté tout leur concours aux représentants des Nations Unies dans le passé, et je suis convaincu qu'ils continueront de le faire.

34. Enfin, nous n'avons pas essayé d'indiquer avec trop de précision et de détails comment le représentant des Nations Unies devra exécuter sa mission. Le projet de résolution lui demande de présenter « aussitôt que possible » un rapport sur son activité. Il lui appartient donc de choisir la manière dont il s'acquittera de sa tâche. M. Graham a déjà prouvé sa sagesse et sa compétence dans le passé, et nous pouvons être certains que son action sera efficace. Il a donc l'appui total du Gouvernement des Etats-Unis.

35. Je voudrais terminer en relisant un paragraphe de ma déclaration du 25 octobre :

« Nous croyons qu'une solution définitive ne pourrait que servir l'intérêt des deux parties en cause. C'est dans cet esprit que je suis intervenu. Nous nous sommes attachés aux aspects les plus favorables de cette question dans l'espoir que nous pourrions ainsi encourager les intéressés à progresser dans la voie d'une solution et d'une amélioration des relations entre ces deux grands pays d'Asie. » [797^e séance, par. 41.]

36. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni.

37. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Je remarque, Monsieur le Président, que le représentant de l'Inde n'occupe pas sa place à la table du Conseil de sécurité. Ne conviendrait-il pas de le faire prévenir, pour le cas où il désirerait continuer à prendre part au débat ?

38. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Le représentant de l'Inde a maintenant repris sa place à la table du Conseil. Je présume que cela répond à la question du représentant du Royaume-Uni.

39. M. Krishna MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*] : Puis-je avoir la parole, Monsieur le Président ?

40. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : J'ai déjà donné la parole au représentant du Royaume-Uni, que j'invite à faire sa déclaration.

41. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Si le représentant de l'Inde désire prendre la parole, je suis tout disposé à la lui céder. C'était parce qu'il n'était pas présent dans la salle lorsque vous m'avez donné la parole, Monsieur le Président, que j'ai suggéré de le faire prévenir.

42. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Selon le désir du représentant du Royaume-Uni, je donne la parole au représentant de l'Inde.

43. M. Krishna MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*] : Pour des raisons de sécurité, il ne nous est pas possible de dévoiler au Conseil de nombreux faits dont nous

that reason, I might have spoken more firmly than I should have.

44. I should like to withdraw from the record any expression that might have been too strong, but I do not withdraw the substance of anything I have said.

45. If the United Kingdom representative agrees, we are prepared to expunge from the record any statements which might have hurt him in any way. Sir Pierson Dixon is one of the most amiable gentlemen who ever walked these floors, and we have no desire to hurt him or his country in any way.

46. The feelings I expressed related to what has been happening in India in the last few days, and also to other circumstances.

47. The PRESIDENT: Before calling on the United Kingdom representative to proceed with his statement, I should like to address a word to the public. It is in the interest of everyone that silence should be maintained in this hall. If that cannot be done, I shall have to take certain measures which will not be in accordance with my desire to have meetings of the Security Council open to the public at all times.

48. I now call on the United Kingdom representative.

49. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): Before I begin my statement on the present draft resolution, I should like, with the President's permission, to address one more question to the representative of India. I am very glad to see that the representative of India is in a withdrawing mood. I feel that I must now say a word about his remark concerning the attitude of my delegation, his suggestion that we were partisan and had hatched a draft resolution directed against India. That, of course, is completely untrue, as was the latter part of his statement. I hope that, when I make my statement on the draft resolution, it will appear that we have been far from actuated by partisan motives. I am not clear whether it is intended that that part of Mr. Krishna Menon's remarks should be stricken from the record.³

50. Mr. Krishna MENON (India): I have not been able completely to follow; it is very difficult. I am quite agreeable to having any words taken out if they offend Sir Pierson Dixon, but I cannot, in all conscience, put in the word "non-partisan". I can take out the word "partisan", and I have no objection to doing so.

51. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): In my last statement to the Council on 25 October [797th meeting] I indicated the direction in which Her Majesty's Government considered that the Council should proceed in this matter. We have now had the benefit of a second speech by the representative of India and by the representative of Pakistan. Having considered these speeches, together with Mr. Jarring's report,

³ On the initiative of the representative of India, the remarks referred to, as well as some other remarks, were deleted from the final record of Mr. Krishna Menon's statement.

avons connaissance. C'est pourquoi j'ai peut-être parlé un peu plus fermement que je n'aurais dû.

44. Je voudrais que l'on supprime du compte rendu de la séance tout terme qui a pu être trop fort, mais je ne retire rien de ce que j'ai dit sur le fond.

45. Si le représentant du Royaume-Uni est d'accord avec moi, je suis prêt à supprimer du compte rendu toute déclaration qui aurait pu le froisser. Sir Pierson Dixon est l'un des gentlemen les plus courtois qui aient jamais fréquenté ces lieux, et je n'ai nulle intention de le froisser, ou de froisser son pays.

46. Les sentiments que j'ai exprimés se rapportent à ce qui s'est passé dans l'Inde ces jours-ci, et aussi à d'autres circonstances.

47. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Avant de donner la parole au représentant du Royaume-Uni, je voudrais m'adresser au public. Il est de l'intérêt de tous que le public observe le silence dans cette salle. Si je ne puis l'obtenir, je serai dans l'obligation de prendre certaines mesures qui ne concorderaient pas avec mon désir que toutes les séances du Conseil de sécurité soient publiques.

48. Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume-Uni.

49. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Avant de parler du projet de résolution, je voudrais, avec votre permission, Monsieur le Président, poser encore une question au représentant de l'Inde. Je suis heureux de constater que le représentant de l'Inde est en veine de rectification, mais je crois devoir relever ce qu'il a dit concernant l'attitude de ma délégation, à laquelle il a reproché d'avoir fait preuve de parti pris et d'avoir ourdi un projet de résolution dirigé contre l'Inde. Cela est, bien entendu, inexact, comme la dernière partie de sa déclaration. J'espère que lorsque j'aurai présenté mes observations sur le projet de résolution, l'on verra que nous n'avons pas été poussés par la partialité. Je n'ai pas bien compris s'il est dans les intentions de M. Krishna Menon de supprimer du compte rendu cette partie de sa déclaration³.

50. M. Krishna MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*] : J'ai quelque peine à suivre. Cela m'est très difficile. Je suis prêt à supprimer du compte rendu tout ce qui peut offenser sir Pierson Dixon, mais, en toute conscience, je ne puis dire que sir Pierson a fait preuve d'impartialité. Je ne me refuse pas à retirer les mots « parti pris ».

51. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Dans mon intervention du 25 octobre [797^e séance], j'ai indiqué dans quelle voie le Gouvernement de Sa Majesté considère que, dans cette affaire, le Conseil de sécurité devrait s'engager. Nous avons eu l'avantage d'un deuxième discours du représentant de l'Inde et du représentant du Pakistan. Tenant compte de ces discours et du rapport de M. Jarring, et ayant à

³ Sur l'initiative du représentant de l'Inde, les remarques auxquelles il est fait allusion, ainsi que d'autres remarques, ont été supprimées dans le compte rendu définitif de la déclaration de M. Krishna Menon.

and bearing in mind the past history and present state of the question, we have joined, with several of our colleagues, in embodying our views in the draft resolution just introduced by the United States representative. My purpose today is to refer briefly to some points in the draft resolution in which additional explanation may be required in order to make our purpose clear.

52. First of all I should make it plain that we realize that this draft cannot give full satisfaction to either of the parties. It contains elements which we know both parties will consider incompatible with some of their contentions. That is clear, both from the speeches of Mr. Khan Noon and Mr. Krishna Menon and from the long past history of the question. We regret this; but we feel it may be inevitable at this stage. The wideness of the difference which separates the parties is such that obviously the Security Council cannot satisfy both parties in full; neither can it satisfy either one in full so long as it makes a serious attempt towards progress. But we can at least hope to make proposals which will assist the parties in attaining a solution of this intractable problem. That is our purpose and our hope.

53. Some of the points I propose now to make in dealing with the draft resolution will bear upon the criticisms of the United Kingdom attitude made by the representative of Pakistan in his speech of 15 November [802nd meeting] and by the representative of India in his speeches delivered on 5, 11, and 13 November [799th, 800th and 801st meetings]. I will not, however, attempt today to deal with these criticisms in full as I believe it is the general wish of the Council to make progress as rapidly as possible. I would, however, like to make one general observation.

54. During his recent statements in this Council on this subject, the representative of India has often complained that the United Kingdom attitude is misguided and that I have been badly advised as to the true facts of the situation. I may be misguided, but I take responsibility, under directions from my Government, for all the statements I make here.

55. The Kashmir problem has in ten years produced a great weight of documents, a vast complex of statements and reports. I will not pretend that I have read every word of every document that has been printed. I imagine that others occasionally find themselves in a similar position. I have, however, as I am sure have other members of the Council, attempted to acquaint myself fully with the views of the two parties and with the position taken by the Security Council during its many discussions of the problem over the past years.

56. I have recently refreshed my memory by reading again the reports of the United Nations Commission for India and Pakistan and of Mr. Graham, including some of those from which quotation has been made in our recent discussions. I have been impressed by the careful and balanced drafting of these reports. I am convinced that it is unhelpful for either side to quote individual sentences or paragraphs from these

l'esprit l'historique et l'état actuel de la question, nous nous sommes joints à plusieurs de nos collègues pour exprimer nos vues dans le projet de résolution dont le représentant des Etats-Unis vient d'exposer les dispositions. Je voudrais à mon tour commenter brièvement certains points du projet de résolution qui appellent quelques explications, afin de préciser nos intentions.

52. Je voudrais tout d'abord déclarer que nous nous rendons parfaitement compte que ce projet ne peut pas donner entière satisfaction à l'une et l'autre des parties. Il contient certains éléments que les deux parties, nous le savons, considéreront comme incompatibles avec certaines de leurs thèses. Cela est évident, étant donné le discours de M. Khan Noon, celui de M. Krishna Menon, et aussi le long historique de la question. Nous le regrettons, mais nous pensons que cela est peut-être inévitable au stade actuel du débat. L'écart qui sépare les parties est tel qu'il est évident que le Conseil de sécurité ne peut donner entière satisfaction aux deux parties. Il ne peut pas non plus donner entière satisfaction à l'une ou l'autre des parties s'il veut tenter sérieusement de progresser vers la solution du problème. Mais nous pouvons tout au moins présenter des propositions qui aideront les parties à résoudre ce problème difficile. Tel est notre but et notre espoir.

53. Quelques-unes des observations que je veux faire maintenant à propos du projet de résolution constitueront une réponse aux critiques adressées au Royaume-Uni par le représentant du Pakistan dans son intervention du 15 novembre [802^e séance] et par le représentant de l'Inde dans ses interventions des 5, 11 et 13 novembre [799^e, 800^e et 801^e séances]. Je ne m'étendrai cependant pas aujourd'hui sur ces critiques, car je crois que le Conseil désire aller de l'avant le plus rapidement possible, et je me bornerai à faire une observation d'ordre général.

54. Dans les déclarations que le représentant de l'Inde a faites récemment devant le Conseil, il a dit à plusieurs reprises que le Royaume-Uni s'est laissé égarer et que je suis mal informé des faits. Il se peut que je sois égaré, mais, sur les instructions de mon gouvernement, je prends la responsabilité de toutes les déclarations que je fais ici.

55. La question du Cachemire a depuis 10 ans provoqué un flot de documents, de déclarations et de rapports. Je ne prétends pas avoir lu mot par mot tous les documents qui ont été publiés. J'imagine qu'il arrive parfois à d'autres de se trouver dans mon cas. Je me suis efforcé toutefois, comme d'autres membres du Conseil l'ont fait, j'en suis sûr, de me familiariser avec les vues des deux parties et avec la position prise par le Conseil de sécurité au cours des nombreux débats qu'il a consacrés à la question depuis plusieurs années.

56. J'ai récemment rafraîchi ma mémoire en relisant les rapports de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan et les rapports de M. Graham, notamment ceux dont on a cité des extraits au cours des récents débats. J'ai été frappé par le soin et l'impartialité avec lesquels ces rapports ont été rédigés. Citer, à l'appui d'une affirmation contestée, des phrases ou des paragraphes de ces rapports en dehors de leur

reports in support of some disputed contention, without regard for qualifications which appear elsewhere or for the context as a whole.

57. Anyone who reads the documents of the United Nations Commission for India and Pakistan and in particular its third interim report⁴ cannot fail to be struck by finding how similar were the stands taken up by the two parties at the time of the publication of that report in 1949 to the stands with which we are familiar from the latest speeches on either side. Then, as now, the Council was informed that a deadlock had been reached. That has not deterred the Council in the past from seeking ways of resolving the deadlock consistent with its own approach. I do not think the Council should be deterred from renewing these efforts now.

58. To come now to the draft resolution which is before the Council [S/3911]: The preamble seeks to put our proposals in their proper setting, that is, the setting of the previous decisions of the Council, the resolutions of the Commission for India and Pakistan and Mr. Jarring's report.

59. The fourth preambular paragraph observes that the Governments of India and Pakistan recognize and accept the commitments undertaken by them in the Commission's resolutions. This language is carefully drafted; it takes full account of the statements made by the representatives of India and Pakistan.

60. I am fully aware of the importance which the Government of India has attached to the assurances given to India by the Commission for India and Pakistan in the exchange of correspondence in August and again in December 1948. I am aware also of the importance which the Government of Pakistan attaches to the assurances received from the Commission. This paragraph is so drafted as to detract in no way from the importance to be attached to those assurances. This language prejudices no position.

61. The representative of the Soviet Union suggested that because the resolutions were adopted a number of years ago, they had lost their force and meaning [799th meeting, para. 4]. That was a surprising suggestion. One of the most encouraging features of the debate during the renewed consideration of the Kashmir problem this year has been the repeated reiteration by both sides that they stood by their engagements, commitments and obligations — all three words have been used — as contained in the two resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan.

62. Mr. Jarring's terms of reference were based on those resolutions. His report [S/3821] makes quite clear that his efforts were directed to exploring what impeded their full implementation. There are those who argue — but neither the representative of India nor the representative of Pakistan is among them — that the Commission's resolutions should be disregarded, that some other approach should be tried. The simple

contexte et en faisant abstraction des réserves exprimées dans d'autres passages, ne saurait servir les intérêts de l'une ou l'autre des parties.

57. Quiconque prend connaissance des documents de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, et notamment de son troisième rapport intérimaire⁴, ne peut manquer d'être frappé par la similitude entre les positions adoptées par les parties à l'époque de la publication de ce rapport, en 1949, et celles exposées par les représentants des deux parties dans leurs récentes déclarations. A cette époque comme aujourd'hui, le Conseil a été informé que la question se trouvait dans une impasse, mais cela ne l'a pas empêché de chercher à sortir de cette impasse de la façon qu'il concevait. Je ne pense pas que le Conseil doive maintenant renoncer à poursuivre ses efforts.

58. J'en viens maintenant au projet de résolution dont le Conseil est saisi [S/3911]. Le but du préambule du projet de résolution est de situer nos propositions dans le cadre qui convient, c'est-à-dire les décisions précédentes du Conseil, les résolutions de la Commission pour l'Inde et le Pakistan, et le rapport de M. Jarring.

59. Dans le quatrième considérant, le Conseil de sécurité note que les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan reconnaissent et acceptent les engagements qu'ils ont pris dans les résolutions de la Commission. Le texte de cet alinéa a été soigneusement rédigé ; il tient pleinement compte des déclarations des représentants de l'Inde et du Pakistan.

60. Je n'ignore pas l'importance que le Gouvernement de l'Inde attache aux assurances qui lui ont été données par la Commission pour l'Inde et le Pakistan dans les lettres échangées en août et, à nouveau, en décembre 1948. J'ai conscience également de l'importance que le Gouvernement du Pakistan attache aux assurances qu'il a reçues de la Commission. Le texte de cet alinéa est rédigé de telle sorte qu'il ne minimise en aucune façon l'importance qui doit être attachée à ces assurances. Il ne préjudicie aucune des positions adoptées.

61. Le représentant de l'Union soviétique a prétendu que les résolutions, ayant été adoptées il y a plusieurs années, ont perdu leur force et leur sens [799^e séance, par. 4]. C'est là une affirmation surprenante. L'un des traits les plus encourageants du débat, lors de la reprise, cette année, de l'examen de la question du Cachemire, c'est que les deux parties ont réaffirmé qu'elles respecteraient les engagements et les obligations — ces deux mots ont été employés — qui découlent des deux résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan.

62. Le mandat de M. Jarring était fondé sur ces résolutions. Son rapport [S/3821] indique clairement qu'il s'est efforcé de rechercher ce qui faisait obstacle à leur mise en œuvre intégrale. Certains soutiennent — mais ni le représentant de l'Inde ni le représentant du Pakistan ne sont parmi ceux-là — que les résolutions de la Commission doivent être écartées et qu'il faut maintenant aborder le problème d'une autre façon.

⁴ *Official Records of the Security Council, Fourth Year, Special Supplement No. 7, document S/1430.*

⁴ *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, quatrième année, Supplément spécial n° 7, document S/1430.*

fact, however, is that the Security Council, in proceeding under Chapter VI of the United Nations Charter, is attempting to find a basis for progress towards a settlement acceptable to both sides.

63. Both sides have repeatedly and categorically asserted during this phase of the discussions of the Kashmir question that they look for the implementation of the Commission's resolutions. The Security Council, in seeking to make progress towards a settlement, must surely proceed from this basis. There is no question of the Security Council attempting to impose a decision on this point; the draft resolution merely reflects publicly announced and reiterated decisions of the parties themselves.

64. I did not attempt to disguise in my speech at the 797th meeting of the Security Council that the United Kingdom Government was fully aware that there is a long and difficult road to a final settlement of this dispute. Mr. Jarring himself was aware of the grave problems that might arise in connexion with and as a result of a plebiscite. The resolution of which we are one of the sponsors does not attempt to deal with these problems. It confines itself to the earlier phases of the question, dealt with in parts I and II of the Commission's resolution of 13 August 1948.

65. I come now to the operative paragraphs of the draft resolution.

66. In operative paragraph 1 of the draft, words are reproduced from the Security Council resolution of 17 January 1948,⁵ and this wording has been combined with a reiteration of the words of part I, paragraph E, of the Commission's resolution of 13 August 1948 [S/1100, para. 75]. The effect is to lay emphasis on the need to maintain an atmosphere favourable to the promotion of further negotiations.

67. In his statement on 5 November [799th meeting], the representative of India indicated that he regarded the idea of a request of the kind in the first operative paragraph, which I had adumbrated in my speech at the 797th meeting, as superfluous so far as the Government of India was concerned, but he stated that he did not object to it. I also recall the stress which he has laid on the Security Council resolution of 17 January 1948.

68. Mr. Firoz Khan Noon has contended that in my speech adumbrating this part of the resolution, I have placed a far wider interpretation on part I, paragraph E of the Commission's resolution of 13 August 1948 than its terms suggest. But an appeal to both sides by a United Nations organ such as that in the draft resolution is, of course, a normal and useful practice with which we are all familiar. I believe members of the Council will agree, having listened to what has been said on both sides, that an appeal of this kind is desirable and would be desirable even if both sides were not engaged by the Commission's resolution.

⁵ *Official Records of the General Assembly, Third Session, Supplement No. 2, chapter 5, section C.*

Cependant, le Conseil de sécurité, agissant en vertu du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, cherche le moyen de progresser dans la voie d'une solution qui soit acceptable pour les deux parties.

63. Les deux parties ont répété et affirmé catégoriquement au cours du présent débat sur la question du Cachemire qu'elles désirent la mise en œuvre des résolutions de la Commission. En cherchant à progresser dans la voie d'une solution, le Conseil de sécurité doit évidemment tenir compte de ce fait. Il est hors de doute que le Conseil de sécurité ne doit pas chercher à imposer une décision sur ce point; le projet de résolution ne fait que refléter des décisions que les parties elles-mêmes ont publiquement annoncées et réaffirmées.

64. Dans le discours que j'ai prononcé à la 797^e séance du Conseil de sécurité, je n'ai pas caché que le Gouvernement du Royaume-Uni se rend parfaitement compte que la route qui doit mener à un règlement définitif du différend est longue et difficile. M. Jarring lui-même a reconnu la gravité des problèmes que pourraient soulever l'organisation et les résultats d'un plébiscite. Le projet de résolution dont nous sommes l'un des auteurs ne traite pas de ces problèmes. Il ne concerne que les phases initiales du problème, qui font l'objet des première et deuxième parties de la résolution adoptée par la Commission le 13 août 1948.

65. Je passe aux paragraphes du dispositif du projet de résolution.

66. Le paragraphe 1 du dispositif reprend les termes de la résolution du Conseil de sécurité en date du 17 janvier 1948⁵, combinés avec ceux du paragraphe E de la première partie de la résolution de la Commission en date du 13 août 1948 [S/1100, par. 75]. Il souligne ainsi la nécessité de maintenir un climat propice à de nouvelles négociations.

67. Dans sa déclaration du 5 novembre [799^e séance], le représentant de l'Inde a déclaré qu'une invitation du genre de celle qui est adressée aux gouvernements intéressés dans le paragraphe premier du dispositif, invitation que j'avais laissé pressentir dans mon discours de la 797^e séance, était superflue en ce qui concerne le Gouvernement indien, mais il a ajouté qu'il ne s'y opposait pas. Je rappelle également que le représentant de l'Inde a insisté sur la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 17 janvier 1948.

68. M. Firoz Khan Noon a dit, lorsque j'ai ébauché ce paragraphe devant le Conseil, que j'avais interprété beaucoup trop largement les termes du paragraphe E de la première partie de la résolution du 13 août 1948 de la Commission pour l'Inde et le Pakistan. Mais un appel adressé aux deux parties par un organe des Nations Unies, comme celui qui est contenu dans le projet de résolution, est normal et utile, et constitue une pratique qui nous est familière. Je suis certain que les membres du Conseil reconnaîtront, après avoir entendu les déclarations des deux parties, qu'un appel de ce genre est souhaitable, et le serait même si les deux

⁵ *Documents officiels de l'Assemblée générale, troisième session, Supplément n° 2, chap. 5, sect. C.*

A continuing effort is required to create the right atmosphere for negotiation by both sides.

69. I now come to operative paragraphs 2 and 3 of the draft resolution.

70. In my statement on 25 October [797th meeting], I dealt at some length with the relationship between parts I and II of the Commission's resolution of 13 August 1948. I think I made clear our view that the connexion between these two parts of the resolution is such that it would be difficult for the Security Council at this stage to take action on either part without regard to the other. In view of the firmly held conviction of the Government of India that part I has not been implemented, and in spite of the view of the Government of Pakistan to the precise contrary, it would be wrong to exclude part I from the terms of reference of a United Nations representative. I regret that we and our co-sponsors have felt obliged to record this view in face of the known objections of the Government of Pakistan.

71. In view of the need to make progress and of the connexion which I described in my previous speech [797th meeting] between parts I and II, it has seemed to the sponsors that some step forward on part II is necessary. Conscious of the view of the Government of India that no progress can be made on part II until part I has, in its view, been implemented, we have made an attempt to bridge the opposing views of the two Governments in this matter of demilitarization. It will be seen, however, that our draft resolution gives considerable discretion to Mr. Frank P. Graham. We do not lay down a rigid sequence for the various tasks entrusted to him. We feel it desirable that he should be able to use a flexible approach. As regards part I, we hope that he will be able to make recommendations which will be acceptable both to Pakistan and to India. We hope that the necessity for making such recommendations as he considers desirable will in no way militate against progress. We also hope that he will be successful in making progress on a plan for a reduction of forces; for this, in our view, is a necessary preliminary to the creation of conditions in which progress towards a final solution will be possible. Surely no single step could do so much to reduce tension and restore confidence between the parties, and until a basis of mutual confidence is established, progress towards a solution obviously is extremely difficult.

72. As I understand the position of the Government of India, as expressed by Mr. Krishna Menon, it is that it does not consider itself bound by the twelve-point proposals made by Mr. Graham in the course of his discussions with the Governments of India and Pakistan and embodied in his fifth report [S/2967, *annex II*]. This is fully understood. Certainly Mr. Graham must seek an agreement on the basis of the

parties n'étaient pas liées par la résolution de la Commission. Il faut s'efforcer sans relâche de créer le climat favorable à une négociation entre les parties.

69. Examinons maintenant les paragraphes 2 et 3 du dispositif du projet de résolution.

70. Dans ma déclaration du 25 octobre [797^e séance], j'ai parlé assez longuement de la relation qui existe entre les première et deuxième parties de la résolution adoptée par la Commission le 13 août 1948. Je crois avoir démontré que cette relation est si étroite que, au stade actuel du débat, il serait difficile au Conseil de sécurité de prendre des mesures concernant une partie sans tenir compte de l'autre partie. Etant donné que le Gouvernement de l'Inde est fermement convaincu que la première partie de la résolution n'a pas été mise en œuvre, étant donné d'autre part que le Gouvernement du Pakistan prétend exactement le contraire, ce serait une erreur que de ne pas faire mention de la première partie de la résolution dans le mandat assigné à un représentant des Nations Unies. Je regrette que les auteurs du projet de résolution se soient vus dans l'obligation de le faire, en dépit des objections connues du Gouvernement du Pakistan.

71. Etant donné, d'une part, la nécessité d'aller de l'avant et, d'autre part, le rapport qui existe entre la première et la deuxième parties de la résolution, rapport dont j'ai parlé au cours de mon intervention précédente [797^e séance], les auteurs du projet de résolution ont estimé qu'il fallait faire quelques progrès en ce qui concerne la deuxième partie. Tenant compte de l'opinion du Gouvernement de l'Inde, qui considère qu'aucun progrès ne peut être réalisé touchant la deuxième partie tant que la première partie n'aura pas, à son avis, été appliquée, nous nous sommes efforcés de concilier les vues opposées des deux gouvernements sur cette question de la démilitarisation. On verra toutefois que notre projet de résolution laisse une grande latitude à M. Frank P. Graham. Nous ne fixons pas un ordre chronologique rigide pour l'exécution des diverses tâches qui lui sont confiées. Nous avons pensé qu'il valait mieux lui donner la possibilité de recourir à des méthodes très souples. Nous espérons qu'il pourra faire, au sujet de la première partie, des recommandations qui seront acceptées à la fois par le Pakistan et par l'Inde. Nous espérons que la nécessité de faire les recommandations qu'il jugera souhaitables n'entravera nullement les progrès. Nous espérons aussi que M. Graham réussira à réaliser des progrès en ce qui concerne un plan de réduction des effectifs, car c'est là, à notre avis, une condition préliminaire indispensable pour la création de conditions qui permettront d'avancer vers une solution définitive. Rien, assurément, ne pourrait contribuer autant à réduire la tension et à rétablir la confiance entre les parties, et, tant que la confiance mutuelle ne sera pas rétablie, il sera, de toute évidence, extrêmement difficile de progresser vers une solution.

72. Si je comprends bien la position du Gouvernement de l'Inde, exposée par M. Krishna Menon, ce gouvernement ne se considère pas comme lié par les 12 points des propositions élaborées par M. Graham au cours des discussions qu'il a eues avec les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan, propositions contenues dans son cinquième rapport [S/2967, *annexe II*]. Cela est bien entendu. Il faut assurément que M. Graham

relevant Security Council resolutions; but equally, he cannot ignore whatever is applicable from his previous discussions. All that our draft resolution says is that Mr. Graham should have regard to his own fifth report. This is no restraint on his freedom of action; nor is it an attempt to give some special authority to a previous series of suggestions which proved unacceptable. It is simply a statement of the obvious fact that he will have regard to the previous history of discussions when making his own new approach.

73. Operative paragraph 3 merely asks for co-operation from the two Governments to work out procedures for putting whatever agreement is reached into effect within three months. Its sole purpose is to say, as has been said in the past, that when agreement on demilitarization is reached, that agreement ought rapidly to be translated into action.

74. Such then are the purposes and hopes that lie behind our action in joining in sponsorship of the draft resolution. We recognize that the success of Mr. Graham's mission will depend on the co-operation which he receives from the parties. I am confident that this co-operation will be forthcoming. What we are proposing is a modest step forward towards the settlement which both parties have told us they desire.

75. In summing up my remarks I would point out that nothing in the draft resolution prejudices, or is intended to prejudice, the stands of the two parties on the various points at issue. On the other hand, it is only out of the exercise of compromises and a willingness to try to find common ground that the solution will be found.

76. I would like to appeal to the representative of Pakistan not to reject this draft resolution because of its request to Mr. Graham to make any recommendations which he considers desirable in connexion with part I of the resolution adopted by the Commission for India and Pakistan on 13 August 1948. I appeal also to the representative of India. Nothing would contribute more to a settlement, which is so much in the interests of both parties, than a reduction of mutual suspicion and hostility. Surely the first and most effective step in this direction would be—in the words of the draft resolution—an agreement on a reduction of forces on each side of the cease-fire line.

77. It is the task of the Security Council to help to bring about an easing of tension and to foster conditions of mutual confidence between the parties in order that a solution may more easily be attained. That is the purpose which animates the United Kingdom in joining the sponsors of the draft resolution now before the Council.

78. It is the earnest wish of the United Kingdom to see a settlement of a problem which so troubles the relations between India and Pakistan. I therefore appeal to both Governments to accept any recom-

recherche un accord sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, mais il ne saurait pourtant faire abstraction de ce qui peut être retenu de ses discussions antérieures. Tout ce que dit notre projet de résolution, c'est que M. Graham doit tenir compte de son cinquième rapport. Il n'y a là aucune restriction à sa liberté d'action; ce n'est pas non plus une façon d'essayer d'attribuer une autorité particulière à une série de suggestions qui se sont avérées inacceptables. Le projet se borne à constater le fait évident que M. Graham devra tenir compte de l'historique des négociations pour ses nouveaux efforts.

73. Au paragraphe 3 du dispositif, on prie simplement les deux gouvernements de coopérer à la recherche de méthodes permettant de donner effet dans un délai de trois mois à tout accord qui aura été réalisé. Le seul but de ce paragraphe est de répéter ce qui a déjà été dit, à savoir que, dès qu'un accord sera atteint sur la question de la démilitarisation, il devra se traduire rapidement par des actes.

74. Tels sont donc les objectifs et les espoirs qui nous ont incités à nous joindre aux auteurs du projet de résolution. Nous savons que le succès de la mission de M. Graham dépendra de la coopération qu'il recevra des deux parties. J'ai la conviction qu'il obtiendra cette coopération. Ce que nous proposons est une mesure modeste, permettant de nous rapprocher du règlement que les deux parties déclarent désirer.

75. En résumant ces observations, je tiens à souligner que rien, dans le projet de résolution, ne porte ou ne vise à porter préjudice aux positions des parties sur les diverses questions litigieuses. D'autre part, c'est seulement en recherchant un compromis et en désirant sincèrement trouver un terrain d'entente qu'il sera possible d'arriver à une solution.

76. Je voudrais adresser un appel au représentant du Pakistan et lui demander de ne pas rejeter ce projet de résolution parce que M. Graham y est prié de recommander toutes mesures qu'il juge souhaitables dans le cadre de la première partie de la résolution de la Commission pour l'Inde et le Pakistan en date du 13 août 1948. Je fais également appel au représentant de l'Inde. Rien ne contribuerait plus au règlement du problème, qui est de l'intérêt des deux parties, qu'une diminution de la méfiance et de l'hostilité réciproques. Il est certain que la première et la plus efficace des mesures que l'on peut prendre à cette fin est, comme le dit le projet de résolution, un accord sur la réduction des forces déployées de part et d'autre de la ligne de suspension d'armes.

77. Il appartient au Conseil de sécurité de contribuer au relâchement de la tension et de favoriser la création de la confiance mutuelle entre les parties afin qu'il soit plus facile d'aboutir à une solution du problème. Tel est l'état d'esprit dans lequel le Royaume-Uni s'est joint aux auteurs du projet de résolution dont le Conseil de sécurité est saisi.

78. Le Royaume-Uni désire sincèrement le règlement de ce problème, qui trouble à tel point les relations entre l'Inde et le Pakistan. Je fais donc appel aux gouvernements de ces deux pays pour qu'ils acceptent.

mendations that Mr. Graham may make in respect of part I of the resolution of 13 August 1948. I would also appeal to them to regard the draft resolution as a constructive effort to make progress — progress towards a settlement, by whatever means it can ultimately be achieved, which is so important to the sub-continent, and which is so earnestly desired by their friends in the United Nations.

79. Mr. NUÑEZ-PORTUONDO (Cuba) (*translated from Spanish*): At this stage of the debate, my delegation wishes once again to restate its position on the question of Jammu and Kashmir and to clarify some matters raised in recent statements by the Indian representative.

80. In the first place, I should like to say that it could not reasonably be deduced from my statement of 29 October 1957 [798th meeting] that my delegation had made a proposal. When the Indian representative said in his statement of 11 November 1957, "Supposing the proposition of the representative of Cuba was accepted" [800th meeting, para. 13], when he spoke of attempts to Balkanize India, and so on, he was taking issue with opinions my delegation had never expressed.

81. In the case of Jammu and Kashmir, when we speak of the self-determination of these peoples, we are not expressing an abstract concept of political law, we are merely using these words in their literal sense, which is very clear in Spanish. We refer to the right of the people of Jammu and Kashmir, taking into account what was previously accepted by the Governments of India and Pakistan, to decide freely, through an impartially held plebiscite, on their accession to one of the two countries. In political law we would call it a restricted right of self-determination, and that is literally, at least in Spanish, the right to decide freely between accession to India or to Pakistan. This seems very simple to us, and we have by no means forgotten the peculiar manner in which the States of India and Pakistan were established and the regulations which the British Crown and Parliament laid down in order to bring them into being.

82. When my delegation spoke of a plebiscite, which is something very different from an election, we used the words used by the Prime Minister of India in his telegram of 8 November 1947 to the Prime Minister of Pakistan, in which he said the following:

"It will thus be seen that our proposals, which we have repeatedly stated are (1) that the Government of Pakistan should publicly undertake to do its utmost to compel the raiders to withdraw from Kashmir; (2) that the Government of India should repeat its declaration that it will withdraw its troops from Kashmir soil as soon as the raiders have withdrawn and law and order are restored; (3) that the Governments of India and Pakistan should make a joint request to the United Nations to undertake a plebiscite in Kashmir at the earliest possible date."

toute recommandation que M. Graham pourrait faire en ce qui concerne la première partie de la résolution du 13 août 1948. Je voudrais également leur demander de considérer le projet de résolution comme un effort constructif permettant de progresser, par quelque méthode que ce soit, vers un règlement, si important pour la péninsule, et que désirent si vivement les amis que ces pays ont aux Nations Unies.

79. M. NUÑEZ PORTUONDO (Cuba) [*traduit de l'espagnol*] : La délégation de Cuba désire, à ce stade du débat, préciser à nouveau sa position sur la question de Jammu et du Cachemire et apporter en même temps quelques éclaircissements qui lui paraissent nécessaires après les récentes interventions du représentant de l'Inde.

80. Il nous paraît utile tout d'abord de déclarer qu'on ne saurait raisonnablement déduire de notre intervention du 29 octobre 1957 [798^e séance] que nous avons présenté une proposition. Lorsque le représentant de l'Inde a déclaré, le 11 novembre 1957 : « supposons que la proposition du représentant de Cuba soit acceptée » [800^e séance, par. 13], lorsqu'il a parlé de tentatives de « balkanisation » de l'Inde, etc., il a combattu des opinions que nous n'avons jamais soutenues.

81. Lorsque nous parlons du droit des peuples de Jammu et Cachemire de disposer librement de leur sort, nous n'énonçons pas, en fait, une notion abstraite de droit politique; nous pensons seulement à la valeur sémantique de ces mots, dont la signification en espagnol est très claire. Tenant compte de ce que les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan ont accepté précédemment, nous faisons allusion au droit du peuple de Jammu et Cachemire de décider librement, au moyen d'un plébiscite organisé en toute impartialité, de leur accession à l'un des deux pays. En droit politique, nous appellerions cela un droit de libre disposition restreint et, du point de vue sémantique, nous dirions qu'il s'agit, du moins en espagnol, du droit de décider librement entre l'accession à l'Inde ou au Pakistan. Cela nous semble très facile à expliquer, et nous n'avons nullement oublié les conditions particulières dans lesquelles ont été constitués les Etats de l'Inde et du Pakistan, ni les règlements que la Couronne et le Parlement britanniques ont promulgués à cet effet.

82. Lorsque nous parlons de plébiscite, ce qui est bien différent d'une élection, nous employons les termes mêmes que le Premier Ministre de l'Inde a utilisés dans le télégramme qu'il a adressé le 8 novembre 1947 au Premier Ministre du Pakistan et dont le texte était le suivant :

« On constatera donc que nous avons proposé à plusieurs reprises : 1) que le Gouvernement du Pakistan s'engage publiquement à faire tout ce qui est en son pouvoir pour forcer les envahisseurs à se retirer du Cachemire ; 2) que le Gouvernement de l'Inde se déclare de nouveau prêt à rappeler ses troupes du Cachemire dès que les envahisseurs se seront retirés et que l'ordre public aura été rétabli ; 3) que les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan demandent conjointement à l'Organisation des Nations Unies d'organiser aussitôt que possible un plébiscite au Cachemire. »

83. This telegram was obviously sent after the arrangements made by the British Crown and Parliament. Since the Cuban delegation has always been in agreement with these principles of the distinguished Prime Minister of India, our statements have been confined solely to trying to make this plebiscite possible, for it would be the final step in resolving a serious problem dividing two great peoples, whose Governments are very distinguished Members of the United Nations.

84. For the foregoing reasons, my delegation will vote in favour of the draft resolution submitted to the Council by Australia, Colombia, the Philippines, the United Kingdom and the United States.

85. Mr. WALKER (Australia): Since the members of the Council indicated their general views on this question, we have had the opportunity of hearing further statements from the representatives of India and Pakistan. It seems timely, therefore, for the Council to consider what further steps might now profitably be taken. As an expression of our concern over this situation and of our desire to assist the Council in its consideration of it, the Australian delegation has joined with the delegations of Colombia, the Philippines, the United Kingdom and the United States in co-sponsoring the joint draft resolution contained in document S/3911, which was introduced this afternoon by the representative of the United States and supported by the representative of the United Kingdom. In view of the very clear explanations given by Mr. Wadsworth and Sir Pierson Dixon, I would wish only to offer, on behalf of the Australian delegation, some brief observations on this draft resolution now before us.

86. The preambular paragraphs of this draft resolution include several points which seem to us of special importance. First, the Council desires to place on record its appreciation of the assignment performed so ably by Mr. Jarring, the representative of Sweden, whose report is the occasion for our meetings at this time. Secondly, the Council records its appreciation of the statements of the parties that they are desirous of co-operating with the United Nations in finding a peaceful solution to this problem. Thirdly, it notes that the Governments of India and Pakistan recognize and accept the commitments undertaken by them in the two resolutions adopted by the Commission for India and Pakistan on 13 August 1948 and 5 January 1949. It is on the basis of these two resolutions that the Council's efforts of the past nine years have been guided.

87. The concluding parts of the preamble express our common concern over the lack of progress and stress the importance of the demilitarization of the State of Jammu and Kashmir as one of the steps towards a settlement. I think this preamble flows very naturally from the views expressed around this table.

88. Now as regards the operative paragraphs, I recognize that neither of the parties will be satisfied. It is natural enough that, after expending such efforts and

83. L'envoi de ce télégramme est évidemment postérieur aux règlements de la Couronne et du Parlement britanniques. Comme la délégation de Cuba a toujours approuvé ces principes directeurs énoncés par le distingué Premier Ministre de l'Inde, nous nous sommes bornés, dans nos interventions, à essayer de rendre possible le plébiscite, qui constituerait l'étape finale dans la solution d'un grave problème qui sépare deux grands peuples, dont les gouvernements comptent parmi les Membres les plus éminents de l'Organisation des Nations Unies.

84. Pour les raisons qui précèdent, la délégation de Cuba votera en faveur du projet de résolution que l'Australie, la Colombie, les Etats-Unis d'Amérique, les Philippines et le Royaume-Uni ont présenté au Conseil.

85. M. WALKER (Australie) [*traduit de l'anglais*] : Depuis que les membres du Conseil ont indiqué, dans ses grandes lignes, leur opinion sur cette question, nous avons eu l'occasion d'entendre à nouveau les représentants de l'Inde et du Pakistan. Le moment semble donc venu de nous demander quelles nouvelles mesures il y aurait intérêt à prendre. Afin de donner expression à l'inquiétude que lui cause la situation et à sa volonté d'aider le Conseil à en délibérer, la délégation australienne s'est jointe aux délégations de la Colombie, des Etats-Unis, des Philippines et du Royaume-Uni pour soumettre le projet de résolution contenu dans le document S/3911, qui a été présenté cet après-midi par le représentant des Etats-Unis et appuyé par le représentant du Royaume-Uni. Puisque nous avons déjà entendu les explications fort claires de M. Wadsworth et de sir Pierson Dixon, je me bornerai à formuler, au nom de la délégation australienne, quelques brèves observations sur ce projet de résolution.

86. Le préambule du projet de résolution comporte plusieurs points qui nous semblent particulièrement importants. Tout d'abord, le Conseil désire remercier M. Jarring, représentant de la Suède, dont nous examinons en ce moment le rapport, de la façon si compétente dont il s'est acquitté de sa mission. En deuxième lieu, le Conseil prend note avec satisfaction du désir sincère exprimé par les deux parties de coopérer avec les Nations Unies pour rechercher une solution pacifique de ce problème. En troisième lieu, il note que les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan reconnaissent et acceptent les engagements qu'ils ont pris dans les résolutions de la Commission pour l'Inde et le Pakistan en date du 13 août 1948 et du 5 janvier 1949. Ce sont ces deux résolutions qui ont guidé les efforts que le Conseil a déployés au cours de ces neuf dernières années.

87. Les dernières parties du préambule expriment l'inquiétude du Conseil devant l'absence de tout progrès, et souligne l'importance qu'il attache à la démilitarisation de l'Etat de Jammu et Cachemire, dans laquelle il voit l'une des mesures propres à faciliter un règlement. Je pense que ce préambule reflète fort bien les vues exprimées au Conseil.

88. En ce qui concerne le dispositif du projet de résolution, je reconnais que ce texte ne donnera satisfaction à aucune des deux parties. Comme l'une et l'autre ont

skill in placing their respective cases before the Council, the parties may feel some disappointment over the operative paragraphs as we have drafted them. But we have to use our own judgement as to what we consider practicable and constructive action by the Council in all the circumstances.

89. I do not see that either party should object to our operative paragraph 1, though I suppose that each may feel that it has special application to the other. This is, however, a solemn appeal by the Council addressed to both Pakistan and India to assist in creating and maintaining an atmosphere favourable to the promotion of further negotiations.

90. Paragraph 2 touches on the delicate question of the progressive implementation of the Commission's resolutions, which both parties have accepted as the framework within which a practical solution of the problem might be found. The Council may recall that on 29 October, I stated that:

“... it is a valid concern of the Council to resolve any doubts that may exist whether part I of the resolution of 13 August 1948 remains unimplemented in any respect at this time.” [798th meeting, para. 10.]

This finds expression both in the first and second operative paragraphs of the draft resolution. We believe that the prospects of progress being made along the lines of the two resolutions adopted by the Commission for India and Pakistan will undoubtedly be improved, if the Council and the two parties can be assured that part I of the 1948 resolution has been fully implemented. Indeed it seems all too clear that without such an assurance there would not be much hope of proceeding rapidly with the implementation of part II, which is the next logical step. As I said in my previous statement, the Australian delegation shares the view

“... that within the framework of the Commission's resolutions and of the Security Council's own discussions and resolutions on the subject, a further investigation should now be made on whether some progress can be attempted on the problem of demilitarization in Kashmir.” [Ibid., para. 11.]

91. These are the immediate objects of the draft resolution. To help the parties towards them, the Council requests the United Nations Representative for India and Pakistan, Dr. Frank P. Graham, once more to place himself at the service of the Council and calls upon the parties to co-operate with him. Dr. Graham is asked to report to the Council on his efforts as soon as possible. He has been left discretion and flexibility because we have great confidence in his experience and his intimate knowledge of the issues.

92. I would hope that the parties will accept this draft resolution in the spirit in which it is proposed, that is, in the hope and belief that some forward steps on this matter can and should be taken at this time.

93. Mr. ARAUJO (Colombia) (translated from Spanish): My delegation has listened with particular

déployé beaucoup d'efforts et de talent à défendre leur cause devant le Conseil, il est assez naturel qu'elles puissent être quelque peu déçues par ce dispositif. Mais nous devons juger nous-même, eu égard à toutes les circonstances, des mesures pratiques et constructives que peut prendre le Conseil.

89. Je pense qu'aucune des parties n'a d'objection contre le paragraphe 1 du dispositif, bien que chacune d'elles pense peut-être que ce paragraphe s'applique surtout à l'autre. C'est cependant un appel solennel que le Conseil adresse à l'Inde et au Pakistan pour qu'elles aident à créer et à maintenir un climat propice à de nouvelles négociations.

90. Le paragraphe 2 porte sur la question délicate de l'application progressive des résolutions de la Commission que les deux parties ont acceptées comme base de règlement pratique du problème. Le Conseil se souviendra que j'avais déclaré, à la séance du 29 octobre :

« Le Conseil est fondé à essayer de dissiper tous les doutes qui peuvent exister sur le point de savoir si, à quelque égard que ce soit, la première partie de la résolution du 13 août 1948 n'a pas encore été appliquée. » [798^e séance, par. 10.]

Cette idée trouve expression dans les paragraphes 1 et 2 du dispositif du projet de résolution. Nous estimons que l'on aura assurément plus de chances de réaliser des progrès dans l'application des deux résolutions de la Commission pour l'Inde et le Pakistan si le Conseil et les deux parties peuvent être assurés que la première partie de la résolution de 1948 a été intégralement mise en œuvre. Sans une telle assurance, il ne fait pas de doute que l'on ne peut guère espérer voir appliquer rapidement la deuxième partie, ce qui est logiquement la prochaine mesure à prendre. J'ai dit, toujours dans la même déclaration, que ma délégation partageait le point de vue d'après lequel,

« Dans le cadre des résolutions de la Commission et des discussions et résolutions du Conseil de sécurité à ce sujet, il conviendrait de faire une nouvelle enquête pour voir si l'on peut tenter de réaliser quelques progrès en ce qui concerne la démilitarisation du Cachemire. » [Ibid., par. 11.]

91. Tels sont les objectifs immédiats du projet de résolution. Pour aider les parties à les atteindre, le Conseil demande au représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, M. Frank P. Graham, d'offrir une fois de plus ses services au Conseil, et fait appel aux deux parties pour qu'elles coopèrent avec lui. Il charge M. Graham de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport sur son activité. Nous avons accordé à M. Graham toute latitude et toute liberté dans l'accomplissement de sa mission, car nous avons la plus grande confiance en son expérience et en sa connaissance approfondie du problème.

92. J'espère que les parties accepteront ce projet de résolution dans l'esprit dans lequel il a été présenté, c'est-à-dire avec l'espoir et la conviction que des mesures nouvelles peuvent et doivent maintenant être prises en ce qui concerne ce problème.

93. M. ARAUJO (Colombie) [traduit de l'espagnol]: La délégation colombienne a écouté avec une attention

attention and, of course, with deep respect, to the important statements made in support of their respective views by the spokesmen for India and Pakistan. We have given the same consideration to the statements of the other members of the Security Council, and we support the constructive, the really positive suggestion put forward by the representatives of the United States of America, the United Kingdom, Sweden, France and Australia in order to advance this matter and bring it to a successful conclusion. This explains my delegation's support for the joint draft resolution which it has co-sponsored together with the representatives of Australia, the United States of America, the Philippines, and the United Kingdom.

94. The draft resolution before us in no way, not even by a single line, changes the final goal which the Security Council has sought since 1948, with the express consent of the parties concerned, namely, that a solution to this problem should be found by means of a free and impartial plebiscite in which the peoples of Jammu and Kashmir would determine their legal status. The fulfilment of this fundamental premise will constitute what we might call the birth certificate of a new life for these two provinces, and the incidents that have occurred have done nothing to invalidate all the proposals and resolutions adopted by the Security Council, which also reflect the position always held by the Colombian delegation in this matter.

95. Now we are entrusting to the skill, the intelligence, the authority and the recognized experience of Mr. Graham the task of approaching the two disputing Governments in order to diminish the areas of disagreement and to bring closer the goal I referred to previously. It is necessary, of course — and this is a basic prerequisite of the proposal which we are co-sponsoring — that the two parties should co-operate sincerely and in a real spirit of understanding with Mr. Graham.

96. My delegation trusts that the resentment and differences to which our proposal may at times have given rise will disappear without leaving any trace of bitterness.

97. So far, we have heard no other proposal which would serve peace and the settlement we have in mind so well. Therefore, until some other proposal within the framework, the limitations, and the approach laid down by the Security Council is presented to us, we must hope that the Council will give this proposal its unanimous support.

98. Mr. TSIANG (China): The consideration of the present item on the agenda of the Security Council, namely, the India-Pakistan question, began on 6 January 1948. As an item of our agenda, the India-Pakistan question is unique in two respects. In the first place, it is the only territorial dispute between two Asian States on the books of the United Nations. In the second place, this question has lasted longer than any other territorial dispute before the United Nations.

particulière et, bien entendu, avec un profond respect, les arguments importants que les porte-parole de l'Inde et du Pakistan ont fait valoir pour défendre leurs points de vue respectifs. Elle a écouté de la même façon les interventions des autres membres du Conseil de sécurité et elle a approuvé la suggestion constructive, la suggestion véritablement positive, que les délégations des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la Suède, de la France et de l'Australie ont formulée pour nous permettre de progresser vers une solution satisfaisante de cette affaire. Cela explique l'appui que la délégation colombienne donne au projet de résolution qu'elle a présenté avec les représentants de l'Australie, des Etats-Unis d'Amérique, des Philippines et du Royaume-Uni.

94. Le projet de résolution dont le Conseil est saisi ne s'écarte pas en quoi que ce soit du but final que depuis 1948, le Conseil de sécurité s'efforce d'atteindre avec l'assentiment exprès des parties au litige, à savoir la solution du problème par un plébiscite impartial et libre qui permettra aux populations du Jammu et Cachemire de choisir leur statut juridique. La réalisation de cette préoccupation fondamentale constituera en quelque sorte l'acte de naissance d'une vie nouvelle pour ces provinces, et les incidents qui sont survenus n'ont nullement affecté toutes les propositions et toutes les résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées, qui concordent avec la position qu'a toujours prise à l'égard de cette question la délégation de la Colombie.

95. Nous nous en remettons maintenant à l'habileté, à l'intelligence, à l'autorité et à la grande expérience de M. Graham, qui s'entremettra entre les parties au litige pour réduire les zones de désaccord et nous rapprocher de ce but final dont je viens de parler. Il faut naturellement — et c'est là un postulat de la proposition que nous avons présentée avec d'autres délégations — que les deux parties collaborent loyalement avec M. Graham et montrent un esprit de compréhension sincère.

96. La délégation colombienne espère fermement que le ressentiment et les divergences que notre proposition a pu parfois provoquer disparaîtront, sans laisser la moindre trace d'amertume.

97. Nous n'avons été saisis jusqu'ici d'aucune autre proposition qui soit, mieux que celle-ci, capable de servir la paix et de faciliter la solution que nous envisageons. Aussi longtemps que d'autres propositions ne seront pas présentées dans le cadre, dans les limites et dans la direction fixés par le Conseil de sécurité, nous devons espérer que le Conseil adoptera celle-ci, à l'unanimité, je l'espère.

98. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*]: L'examen de la question dont le Conseil de sécurité est actuellement saisi — la question Inde-Pakistan — a commencé le 6 janvier 1948. En tant que point de notre ordre du jour, la question Inde-Pakistan est unique pour deux raisons. En premier lieu, elle est le seul différend territorial entre deux Etats asiatiques dont l'Organisation des Nations Unies ait été saisie. En second lieu, cette question est demeurée inscrite à notre ordre du jour beaucoup plus longtemps qu'aucun autre litige de

99. The consideration of this question has undergone a number of crises. I remember particularly one crisis on 10 February 1948. On that day, the distinguished leader of the Indian delegation, the much respected Mr. Gopalaswami Ayyangar, severely criticized the Security Council for what he considered an over-emphasis on the problem of the plebiscite and neglect of the Indian charge of Pakistani aggression. He told the Council that he would cease to participate in the debates of the Security Council and that he and the members of his delegation would leave New York for New Delhi.

100. I was by sheer accident asked by the President of the Security Council, General McNaughton, to speak. For very good reasons, I ask the President's permission to quote three paragraphs from my statement on that date.

"It was a pure accident that the President called on me to speak after the representative of India had spoken. I do not think the President had in mind that I desired to make a reply to the very grave and serious speech of the representative of India. However, I should like to take advantage of this present occasion to make one point, mainly to the delegation of India. The representative of India is disappointed with what we have done here. Whatever reasons he may have on that ground, I should like to call his attention to one fact: that, I think, the Security Council is right in recommending that the plebiscite should be free and impartial. I think, in emphasizing that point, that no member of this Council is guided by any prejudice. I think advocates of this idea are guided by the deepest concern for the welfare of the people there.

"The plebiscite is right in itself. It has been announced and accepted by the Indian Government. We are not imposing anything on the Indian Government. If you agree to a plebiscite, it must be a free and impartial plebiscite. Furthermore, it seems to me that the announcement and the establishment of a scheme of a free and impartial plebiscite would be the most potent means to pacify the Muslims and the tribesmen. I cannot think of any other way of carrying across to the people in revolt the message that it is unnecessary for them to resort to violence and that, for their own good, they should stop violence as early as possible, because they will have a fair chance to decide their own future.

"Therefore, as to that part of Mr. Gopalaswami Ayyangar's speech, I must confess I was somewhat disappointed. I hope that he will take advantage of his return to India to explain exactly to his Government the reasons why this Security Council hopes that a really free and impartial plebiscite will be held in Jammu and Kashmir." [243rd meeting, pp. 72 and 73.]

101. Since that time, one material difference in the circumstances has intervened. On the day when I made the speech from which I have quoted, there was bloodshed and the threat of greater bloodshed. Now,

caractère territorial qui ait été porté devant les Nations Unies.

99. L'examen de cette question a été marqué par plusieurs crises. Je me souviens en particulier de celle du 10 février 1948. Ce jour-là, le chef de la délégation de l'Inde, M. Gopalaswami Ayyangar, homme très respecté, a sévèrement critiqué le Conseil de sécurité, qui avait, selon lui, accordé trop d'importance au problème du plébiscite et n'avait pas suffisamment tenu compte de l'accusation indienne selon laquelle le Pakistan s'était rendu coupable d'agression. Il déclara au Conseil qu'il cesserait de participer à ses débats et que lui-même et les membres de sa délégation quitteraient New-York pour regagner New-Delhi.

100. C'est par un pur hasard que le Président du Conseil de sécurité, qui était alors le général McNaughton, m'a demandé de prendre la parole. Pour des raisons très valables, je vous demande, Monsieur le Président, l'autorisation de lire trois paragraphes de l'intervention que j'ai faite ce jour-là.

« C'est tout à fait par hasard que le Président m'a donné la parole après que le représentant de l'Inde a parlé. Je ne pense pas que le Président ait cru que je désirais répondre au discours très important et très sérieux du représentant de l'Inde. Toutefois, je voudrais saisir cette occasion pour dire une chose qui s'adresse surtout à la délégation de l'Inde. Le représentant de l'Inde est déçu par ce que nous avons fait ici. Quelles que puissent être les raisons à cet égard, j'aimerais attirer son attention sur un fait : à mon avis, le Conseil de sécurité est fondé à recommander que le plébiscite soit libre et impartial. Je crois qu'en soulignant ce point, aucun membre de ce Conseil n'est guidé par un préjugé quelconque. Selon moi, ceux qui préconisent cette idée sont inspirés par le souci sincère d'assurer le bien-être du peuple de cette région.

« Le plébiscite est juste en lui-même. Il a été annoncé et accepté par le Gouvernement de l'Inde. Nous n'imposons rien au Gouvernement de l'Inde. Si vous acceptez un plébiscite, celui-ci doit être libre et impartial. De plus, il me semble que l'annonce et l'organisation d'un plébiscite libre et impartial seraient les moyens les plus sûrs de calmer les musulmans et les tribus. Je ne conçois pas d'autre moyen de faire dire aux populations révoltées qu'il est inutile d'avoir recours à la violence et que, dans leur propre intérêt, elles devraient y mettre fin, dès que possible, parce qu'on leur donnera loyalement la possibilité de décider de leur avenir.

« C'est pourquoi je dois avouer que j'ai été quelque peu déçu par cette partie du discours de M. Gopalaswami Ayyangar. J'espère qu'il profitera de son retour dans l'Inde pour expliquer avec précision à son gouvernement les raisons pour lesquelles le Conseil de sécurité a l'espoir qu'un plébiscite vraiment libre et impartial aura lieu dans l'Etat de Jammu et Cachemire. » [243^e séance, par. 72 et 73.]

101. Il y a cependant une différence importante entre la situation d'alors et celle d'aujourd'hui. Le jour où j'ai fait le discours dont j'ai cité des passages, le sang coulait et menaçait de couler plus gravement encore.

fortunately, the cease-fire has been observed, thanks to the wisdom and restraint of the two Governments concerned — and thanks, in part, to the efforts that the Security Council has made in the last ten years. In spite of this one difference in the circumstances, the sentiments which I expressed on 10 February 1948 are the sentiments that I hold today. For that reason, my delegation will support the draft resolution submitted to the Council by five States.

102. Mr. Krishna MENON (India): In the explanations which you, Mr. President, and Sir Pierson Dixon kindly permitted me to make at the beginning of Sir Pierson Dixon's statement to the Council, I forgot to mention one point. This has to do with the draft resolution and the President's ruling. I was not questioning that ruling. I was merely trying to point out that this document was officially before us; I was not referring to the contents. No disrespect of any kind was intended towards you, Mr. President, or towards the delegation of Iraq.

103. The PRESIDENT: Thank you, Mr. Menon.

104. There are no other names on the list of speakers for today's meeting. If there are no objections, the next meeting of the Council will be held tomorrow afternoon — keeping in mind the schedule of the activities and meetings of the General Assembly.

It was so decided.

The meeting rose at 5.35 p.m.

Aujourd'hui, heureusement, la suspension d'armes est observée, grâce à la sagesse et à la modération des deux gouvernements intéressés, grâce aussi aux efforts que le Conseil de sécurité déploie depuis 10 ans. Malgré cette différence entre la situation d'alors et celle d'aujourd'hui, les sentiments que j'ai exprimés le 10 février 1948 demeurent les mêmes. Pour cette raison, ma délégation appuiera le projet de résolution présenté par cinq puissances.

102. M. Krishna MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*] : Au cours des explications que vous, Monsieur le Président, et sir Pierson Dixon m'avez autorisé à donner avant la déclaration de sir Pierson Dixon devant le Conseil, il est quelque chose que j'ai oublié de dire. Cela a trait au projet de résolution et à la décision du Président. Je ne contestais pas cette décision. J'ai seulement voulu souligner que nous étions officiellement saisis de ce document ; je n'ai pas parlé de sa teneur. Je n'avais aucune intention d'être irrespectueux à votre égard, Monsieur le Président, ou à l'égard de la délégation de l'Irak.

103. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je vous remercie, monsieur Menon.

104. La liste des orateurs est épuisée. S'il n'y a pas d'objections, la prochaine séance du Conseil aura lieu demain après-midi — compte tenu du programme des activités et des réunions de l'Assemblée générale.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 17 h. 35.

**SALES AGENTS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS
DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES**

- ARGENTINA-ARGENTINE**
Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires.
- AUSTRALIA-AUSTRALIE**
H. A. Goddard, A.M.P. Bldg., 50 Miller St., North Sydney;
90 Queen St., Melbourne.
Melbourne University Press, 369/71 Lonsdale Street, Melbourne C.T.
- AUSTRIA-AUTRICHE**
Gerold & Co., Graben 31, Wien, 1.
B. Wüllerstorff, Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.
- BELGIUM-BELGIQUE**
Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22, rue du Persil, Bruxelles.
W. H. Smith & Son, 71-75, boulevard Adolphe-Max, Bruxelles.
- BOLIVIA-BOLIVIE**
Librería Selecciones, Castilla 972, La Paz.
- BRAZIL-BRESIL**
Livreria Agir, Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.
- BURMA-BIRMANIE**
Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.
- CANADA**
Ryerson Press, 299 Queen St. West, Toronto.
- CEYLON-CEYLAN**
Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo.
- CHILE-CHILI**
Editorial del Pacifico, Ahumada 57, Santiago.
Librería Ivens, Castilla 205, Santiago.
- CHINA-CHINE**
The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.
The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.
- COLOMBIA-COLOMBIE**
Librería Buchholz, Bogotá.
Librería América, Medellín.
Librería Nacional, Ltda., Baranquilla.
- COSTA RICA - COSTA-RICA**
Imprenta y Librería Trejos, Apartado 1313, San José.
- CUBA**
La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.
- CZECHOSLOVAKIA-TCHÉCOSLOVAQUIE**
Československý Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.
- DENMARK-DANEMARK**
Einar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.
- DOMINICAN REPUBLIC-REPUBLIQUE DOMINICAINE**
Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.
- ECUADOR-EQUATEUR**
Librería Científica, Guayaquil & Quito.
- EL SALVADOR-SALVADOR**
Manuel Navas y Cia., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.
- ETHIOPIA-ETHIOPIE**
International Press Agency, P.O. Box 120, Addis Ababa.
- FINLAND-FINLANDE**
Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.
- FRANCE**
Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot, Paris (Ve).
- GERMANY-ALLEMAGNE**
R. Eisenschmidt, Schwanthaler Strasse 59, Frankfurt/Main.
Eiwert & Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.
Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.
W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).
- GHANA**
University College Bookshop, P.O. Box 4, Achimota, Accra.
- GREECE-GRECE**
Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, Athènes.
- GUATEMALA**
Sociedad Económica Financiera, 6a Av. 14-33, Guatemala City.
- HAITI**
Librairie "A la Caravelle", Boite postale 111-B, Port-au-Prince.
- HONDURAS**
Librería Panamericana, Tegucigalpa.
- HONG KONG-HONG-KONG**
The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.
- ICELAND-ISLANDE**
Bakaverzlun Sigfustar Eymundssonar H. F., Austurstræti 18, Reykjavik.
- INDIA-INDE**
Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi & Hyderabad.
Oxford Book & Stationery Co., New Delhi & Calcutta.
P. Varadachary & Co., Madras.
- INDONESIA-INDONESIE**
Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84, Djakarta.
- IRAN**
"Guity", 482 Ferdowsi Avenue, Teheran.
- IRAQ-IRAK**
Mackenzie's Bookshop, Baghdad.
- IRLANDE**
Stationery Office, Dublin.
- ISRAEL**
Blumstein's Bookstores, Ltd., 35 Allenby Road, Tel Aviv.
- ITALY-ITALIE**
Librería Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Firenze, & Lungatevere Arnaldo da Brescia 15, Roma.
- JAPAN-JAPON**
Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichame, Nihonbashi, Tokyo.
- JORDAN-JORDANIE**
Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.
- KOREA-COREE**
Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA, Chongno, Seoul.
- LEBANON-LIBAN**
Librairie Universelle, Beyrouth.
- LIBERIA**
J. Momolu Kamara, Monrovia.
- LUXEMBOURG**
Librairie J. Schummer, Luxembourg.
- MEXICO-MEXIQUE**
Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.
- NETHERLANDS-PAYS-BAS**
N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.
- NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE**
United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.
- NORWAY-NORVEGE**
Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.
- PAKISTAN**
The Pakistan Co-operative Book Society, Dacca, East Pakistan.
Publishers United, Ltd., Lahore.
Thomas & Thomas, Karachi, 3.
- PANAMA**
José Menéndez, Plaza de Arango, Panamá.
- PARAGUAY**
Agencia de Librerías de Salvador Nizca, Calle Pie. Franco No. 39-43, Asunción.
- PERU-PEROU**
Librería Internacional del Perú, S.A., Lima.
- PHILIPPINES**
Alamar's Book Store, 749 Rizal Avenue, Manila.
- PORTUGAL**
Livreria Rodrigues, 186 Rua Aured, Lisboa.
- SINGAPORE-SINGAPOUR**
The City Book Store, Ltd., Collyer Quay.
- SPAIN-ESPAGNE**
Librería Mundial-Pressa, Castello 37, Madrid.
Librería Bosch, 11 Randa Universidad, Barcelona.
- SWEDEN-SUEDE**
C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.
- SWITZERLAND-SUISSE**
Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève.
Hans Rauhhardt, Kirchgasse 17, Zürich 1.
- THAILAND-THAÏLANDE**
Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.
- TURKEY-TURQUIE**
Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Bayoglu, Istanbul.
- UNION OF SOUTH AFRICA-UNION SUD-AFRICAINE**
Von Schalk's Bookstore (Pty.), Ltd., Box 724, Pretoria.
- UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS-UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES**
Mezhdunarodnaya Knizhka, Smolenskaya Plashchad, Moskva.
- UNITED ARAB REPUBLIC-REPUBLIQUE ARABE UNIE**
Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.
Librairie Universelle, Damas.
- UNITED KINGDOM-ROYAUME-UNI**
H. M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E.1.
- UNITED STATES OF AMERICA-ETATS-UNIS D'AMERIQUE**
International Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N. Y.
- URUGUAY**
Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elia, Plaza Cagancha 1342, 1° piso, Montevideo.
- VENEZUELA**
Librería del Este, Av. Miranda, No. 52, Edif. Galipán, Caracas.
- VIET-NAM**
Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue Tu-Do, B.P. 283, Saïgon.
- YUGOSLAVIA-YOUGOSLAVIE**
Cankarjeva Založba, Ljubljana, Slovenja.
Drzavno Preduzece, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Beograd.
Prosvjeta, 5, Trg. Bratstva i Jedinstva, Zagreb.

[5981]

Orders and Inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to: Sales and Circulation Section, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations Office, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes et de la distribution, Organisation des Nations Unies, New-York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).